N° 61 - Septembre 2019

Les Lucs sur Boulogne

LA VIE COMMUNALE des LUCS-SUR-BOULOGNE

Villes et Villages Fleuris

Vie Municipale

Vie Scolaire

Vie Sociale et Culturelle

www.leslucssurboulogne.fr

Attri'Buet vos couleurs
Peintre
Décorateur
Sylvain BUET
25 La Moricière
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
Tél : 06 86 93 62 69
@ : attribuetvoscouleurs@gmail.com
Solution innovation pour vos intérieurs et extérieurs

Fleur de Lys
Toutes créations florales
72, place du Sénéchal
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. : 02 51 31 29 73
à distance

Entretien et création des espaces verts
Agrément services à la personne
Réduction d'impôts
VERDON PAYSAGE
La Moricière
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 23 58 - 06 12 73 71 75

Entreprise DOUILLARD Daniel
Les enduits lucquois
Neuf & Rénovation
La Moricière - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél./Fax : 02 51 46 51 08 - Portable : 06 13 72 05 49

SARL IDIER PELARD
vente et pose
menuiserie, alu, bois, pvc
330, boulevard de Lattre-de-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél./Fax : 02 51 31 25 65 - Port. : 06 10 28 91 46 - idier.pelard@orange.fr

J.L.N. Maçonnerie
02 51 31 09 72
Neuf & rénovation | Restauration de patrimoine | Couverture - Enduit à la chaux
21, La Gaconnière - 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
Port. 06 37 35 80 11 - e-mail : jlnmaconnerie@orange.fr - Fax : 02 51 31 09 72

CONSEIL - VENTE - ASSEMBLAGE - DÉPANNAGE - INTERNET ET RÉSEAUX
SIMBA INFORMATIQUE
PARTICULIERS
PROFESSIONNELS
Tél. 02 51 48 35 67
73, bd Jean-Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - e-mail : contact@simba-informatique.net

SMCBOIS
MENUISERIE / CHARPENTE
AGENCEMENT / CLOISONS SÈCHES
Spécialiste Réno'ouvertures
Tél. 02 51 41 11 84
LES LUCS/BOULGNE
contact@smc-bois.fr

L'AUBERGE DU LAC
Nature, cuisine et détente
02 51 46 59 59
Repas de famille et banquets - Menus à partir de 16 €
LES LUCS-SUR-BOULOGNE
www.aubergedulac85.com

GARAGE POTIER GERVAIS
Mécanique Agricole / Motoculture de Plaisance
02 51 31 39 95
06 89 93 93 89
Agent JARNY Groupe
02 51 31 20 59
Boulevard Mal. de Lattre-De-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

P.Arten'hair
COIFFEUR - BARBER SHOP
COIFFURE MIXTE
STUDIO > TATOO MAQUILLAGE PERMANENT
Tél: 02 51 31 20 18
Horaires d'ouverture
Mardi au Jeudi 9h-19h
Vendredi 8h30-20h
Samedi 8h30-15h
sur RDV de 12h à 14h
3, Z.A. de Bourgneuf
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

Habitat Conseil
Toutes transactions immobilières
Dany ROSSETTI
ESTIMATION GRATUITE
51 bis, avenue des Pierres Noires - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 07 24 77 - Site : www.agence-habitat-conseil.com

MARY COHR PARIS
Institut de Beauté
Them'Peau
02 51 40 80 05
Horaires d'ouverture
Mardi au Jeudi 9h 19h
Vendredi 8h30-20h
Samedi 8h30-15h
sur RDV de 12h à 14h
3, Z.A. de Bourgneuf, 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
MaryCohr-InstitutThem'peau

CHANSON PAUL
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ
1, place de l'Industrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
02 51 31 21 25 - 06 14 03 73 69
paulchanson@orange.fr
RGE QUALIBAT
RGE QualiPac

RENAULT
Les Lucs Automobiles GARAGE
NEUF ET OCCASION toutes marques | Station de lavage
7, rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
e-mail : leslucsautomobiles@orange.fr - Tél. 02 51 31 21 11

SARL BRETHOMÉ
Marbrier
Décoration
Tailleur de pierres
Le Chef du Pont - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 20 48 - e-mail : sarl.brethome@orange.fr
www.brethome-tailleur-pierres.fr

Edito

Sommaire

Le mot du Maire ..... p 1

Compte-rendu du Conseil Municipal ..... p 2-6

Les Commissions ..... p 7-15

Avis divers ..... p 16-17

Vie scolaire ..... p 18-22

Vie périscolaire ..... p 23-26

Vie sociale et culturelle ..... p 27-38

Vie sportive ..... p 39-41

Historial ..... p 42

Économie ..... p 43

Fêtes et manifestations ..... p 44

Le Mot du Maire

Après cette belle période estivale, la rentrée de toutes les activités professionnelles ou associatives est déjà faite depuis plusieurs semaines.

Le 13 juillet dernier, la fête de la pêche et le feu d'artifice ont remporté un véritable succès. Je remercie le public qui s'est déplacé en grand nombre ainsi que l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation.

La balade entre deux rives organisée par la Communauté de Communes en collaboration étroite avec les communes de Saint-Denis-la-Chevasse, Saint-Etienne du Bois et Les Lucs-sur-Boulogne a été appréciée par deux cents cinquante participants. Toutes mes félicitations aux élus et bénévoles qui ont œuvré pour l'organisation de cette sortie pédestre.

Concernant les projets communaux, je tiens à évoquer rapidement les principaux dossiers en cours. Vous en trouverez tous les détails à la page réservée aux adjoints.

La première tranche de la réfection de l'avenue des Pierres Noires arrivera bientôt à sa fin, que la partie des gros travaux générant des désagréments en matière de circulation, est terminée. Je remercie tous les riverains qui ont fait preuve d'une très grande tolérance durant ces derniers mois. Dans les mois à venir, la seconde tranche viendra parfaire cette réalisation, les riverains concernés seront informés personnellement en temps voulu.

La nouvelle station d'épuration est en service depuis quelques mois. Le site de l'ancienne station sera entièrement paysagé dans les semaines qui viennent et sera bien évidemment accessible aux pêcheurs et aux promeneurs.

Vous êtes très nombreux à nous faire part de votre satisfaction concernant l'aménagement du rond-point de Bellevue, évoquant les tailleurs de pierre, je vous en remercie. Un travail conjoint avec Lucus et les élus va nous permettre de réaliser prochainement un grand panneau explicatif, qui permettra aux promeneurs de découvrir ce métier ancestral de notre localité. Un cheminement piéton sera également réalisé pour accéder en toute sécurité à la zone artisanale.

La nouvelle signalétique des salles de sport et du Clos Fleuri a été validée dernièrement et sera rapidement installée pour permettre à tous nos visiteurs de pouvoir s'orienter dans les meilleures conditions.

Sur l'ensemble des équipements sportifs, la salle du Clos Fleuri et la salle Albizzia, des barillets sécurisés et programmables ont été installés et vont contribuer ainsi à responsabiliser davantage les utilisateurs de ces différents équipements dans l'intérêt de tous, merci d'en faire bon usage.

Les 26 et 27 octobre prochains, la foire des Lucs et le concours de charolais ouvriront leurs portes. Je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui se mobilisent pour la réussite de cette manifestation. Venez très nombreux découvrir cette vitrine de notre savoir-faire local. Je souhaite un très vif succès à cette 53e édition.

Roger GABORIEAU

Les Lucs sur Boulogne

Avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29
fax 02 51 46 51 20
mairie@leslucssurboulogne.fr
www.leslucssurboulogne.fr

Conseil Municipal du mardi 14 mai 2019

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE POUR TRANSFÉRER LE CHÂTEAU RENAISSANCE ET LA ZONE DE BAIGNADE AVEC LA BASE DE LOISIRS D'APREMONT.

Monsieur le Maire rappelle que la compétence « promotion du tourisme » de la communauté de communes Vie et Boulogne est une compétence obligatoire qui comprend l'accueil et l'information des touristes, la coordination des interventions des divers partenaires du tourisme local et la promotion touristique du territoire concerné. S'y ajoutent l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique. En revanche, l'exploitation des équipements touristiques n'est pas incluse dans cette compétence.
Dans le cadre de la stratégie touristique communautaire, il est proposé de transférer la gestion du Château Renaissance et la zone de baignade avec la base de loisirs d'Apremont à la communauté de communes.
Le transfert de ces deux compétence nécessite d'engager une procédure de modification des statuts de la communauté de communes dans les conditions prévues au L5211-17 du CGCT. Il est par ailleurs rappelé qu'il résulte des articles L1321-1 et L1321-2 du CGCT que l'investissement et le fonctionnement doivent être exercés par la même personne publique. La Communauté de communes ne peut donc se voir transférer uniquement "la gestion" ou "l'exploitation" d'équipements ou aménagements. Compte tenu de ces éléments, le Conseil Communautaire du 18 mars 2019 a approuvé une modification de ses statuts en ajoutant au 8/ :

Construction, entretien, fonctionnement et aménagements des équipements suivants :

- **Le Château Renaissance d'Apremont**
- **La zone de baignade et la base de loisirs d'Apremont**

Pour garantir la bonne mise en œuvre de ce transfert de compétence, il est proposé de fixer sa date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2020.
Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L 5211-20 du code général des collectivités territoriales, ces modifications statutaires pourront être prononcées par arrêté du représentant de l'État après délibérations concordantes du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'EPCI. Le conseil municipal de chaque Commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, pour se prononcer sur les transferts proposés. À défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.
Par adoption des motifs exposés par Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de communes Vie et Boulogne joints à la présente délibération.
- Décide que cette modification statutaire prendra effet au 1er janvier 2020.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE - ANNÉE 2019

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal pour déposer une demande de subvention au titre du fonds de concours 2019 auprès de la Communauté de Communes Vie et Boulogne pour divers travaux d'équipement. L'enveloppe attribuée à la Commune s'élève à 86 006.00€.
L'article L5214-16V du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, autorise les E.P.C.I. à fiscalité propre à verser un fonds de concours à leurs Communes membres afin de financer un équipement.
Cette possibilité est soumise à trois conditions :

- le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement,
- le fonds de concours doit avoir donné lieu à des délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux concernés,
- le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Le plan de financement des équipements s'établit comme suit :

Aménagement du rond-point à l'entrée Nord de l'agglomération		
Coût de l'acquisition :	Financement	25 000.00 € T.T.C.
	Fonds de concours 2019 sollicités	12 000.00 €
	Autofinancement	13 000.00 €
Travaux divers d'aménagement dans les bâtiments communaux		
Coût de l'acquisition :	Financement	25 000.00 € T.T.C.
	Fonds de concours 2019 sollicités	12 000.00 €
	Autofinancement	13 000.00 €
Mise en place d'un accès PMR à la mairie - rampe		
Coût de l'acquisition :	Financement	60 000.00 € T.T.C.
	Fonds de concours 2019 sollicités	30 000.00 €
	Autofinancement	30 000.00 €
Réfection de la toiture de la salle du Clos Fleuri		
Coût de l'acquisition :	Financement	120 000.00 € T.T.C.
	Fonds de concours 2019 sollicités	32 006.00 €
	Autofinancement	91 022.00 €

Conseil Municipal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre du fonds de concours 2019 pour ces équipements à hauteur de 86 006.00 € auprès de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Sollicite un fonds de concours au titre de l'année 2019 à la Communauté de Communes Vie et Boulogne en vue de participer au financement des travaux ci-dessus à hauteur de 86 006.00 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par délibération n° 2014-043 du 8 Avril 2014, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions.
Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

a - Agrandissement et mise aux normes des locaux du service technique

LOTS	ESTIMATIONS BASE	ESTIMATIONS OPTIONS	Décisions de la personne responsable du marché			
			ENTREPRISES	PRIX BASE HT	OPTIONS	TOTAL HT
VOIRIE RÉSEAUX DIVERS	23 700,00 €		ATV	21 792,25 €	3 161,60 €	24 953,85
GROS ŒUVRE	39 500,00 €		ELIE LAURENT	38 071,78 €		38 071,78
TRAITEMENT ANTI TERMITES	300,00 €		SAPA	279,18 €		279,18
CHARPENTE MÉTALLIQUE	22 500,00 €	- €	FÈVRE	31 880,46 €		31 880,46
BARDAGE MÉTALLIQUE MÉTALLERIE MENUISERIES	29 100,00 €	- €	FÈVRE	31 302,58 €		31 302,58
COUVERTURE SÈCHE BAC ACIER FIBRE CIMENT ZINGUERIE	15 300,00 €	- €	GOBIN CM	16 419,39 €		16 419,39
MENUISERIES BOIS	6 350,00 €	- €	RABOT VENDÉEN	7 606,10 €		7 606,10
CLOISONS PLAQUES DE PLÂTRE ISOLATION PLAFONDS ACOUSTIQUES	9 200,00 €	- €	GOYAU	7 791,72 €		7 791,72
CARRELAGE FAÏENCE	10 000,00 €	- €	JOURNAUD	7 725,91 €		7 725,91
PEINTURES	4 700,00 €	- €	GAUVRIT	4 691,90 €		4 691,90
PLOMBERIE SANITAIRE	4 200,00 €	1 200,00 €	ROBIN	4 180,07 €	2 420,07 €	6 600,14
ÉLECTRICITÉ CHAUFFAGE VENTILATION	20 800,00 €	- €	SNGE	12 400,00 €		12 400,00
TOTAL H.T.	**185 650,00 €**	1 200,00 €		184 141,34 €	5 581,67 €	189 723,01 €

b - Mission d'assistance conseil pour la procédure de délégation du service public de l'assainissement collectif

Le cabinet Gétudes Consultants a été retenu pour un montant de 6 000.00 € T.T.C. ;

c - Construction d'une rampe PMR à la mairie :
- Lot 1 Gros œuvre avec l'entreprise SAS Elie Laurent : avenant n°1 :
  - Montant du marché initial : 35 330.45 € H.T.
  - Montant du nouveau marché : 33 880.45 € H.T. (- 1 450.00 € soit - 4%, le traitement des espaces verts est retiré de la prestation)

d - Signalétique des bâtiments communaux : signature de devis avec ADN Publicité pour un montant de 6 576.00 € H.T.

PRÉSENTATION DES RATIOS FINANCIERS DE LA COMMUNE

Il est présenté les ratios financiers de la Commune pour l'année 2018 à l'aide du support transmis par la Direction Départementale des Finances Publiques. Les données sont conformes aux Communes de même strate démographique.

La Commune bénéficie, en 2019, d'une dotation supplémentaire de l'Etat : dotation de solidarité rurale cible d'un montant de 112 247.00 €.

LOTISSEMENT

Un point est fait sur :
- la commercialisation en cours des parcelles au lotissement Le Val de Bourgneuf extension n°3 :
- le lancement des études préalables pour le lotissement L'Orée des Sources 2 notamment l'archéologie préventive avec la D.R.A.C.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Un point est fait sur les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration : la mise en service est réalisée avec une période d'observation jusqu'en Juillet. Le démontage des peupliers (ancienne station) sera réalisé prochainement également.

P.L.U.I.H.

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du P.L.U.i.H. est décalé de 6 mois.

Conseil Municipal du mardi 2 juillet 2019

ACQUISITION DE PARCELLES SECTEUR LE CLOS DE LA DAME

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que l'organisme Crédit Immobilier de France Pays-de-la-Loire (aujourd'hui Développement) a initié, dans le passé, la construction d'un lotissement au Clos de la Dame sur le territoire de la Commune. Cet établissement est ensuite resté propriétaire de différents espaces nus (voirie et espaces verts) sur la Commune des Lucs-sur-Boulogne (voir documents ci-joints). Il apparaît donc que les terrains en question n'ont pas été rétrocédés à la Commune lors des opérations d'urbanisation, probablement s'agit-il d'un oubli. Depuis, la Commune entretient ces espaces pour le bien-être de la population.
La société CIF Pays de Loire a été absorbée par CIF Normandie, devenue CIF OUEST et elle-même absorbée par CIFD en décembre 2015. Suite à ces diverses opérations, aucune inscription n'a été apportée au bureau des hypothèques pour effectuer la mise à jour des informations relatives au propriétaire.
Aussi, il a été proposé de régulariser cette situation et de verser dans le domaine public communal ces espaces pour l'euro symbolique. La Commune prendrait à sa charge les frais d'acte et pourrait engager la démarche avec un notaire du secteur.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte l'acquisition des parcelles cadastrées YP 139, YP 140, YP 141, YP 142 et YP 143 et de verser dans le domaine public communal de la part du Crédit Immobilier de France Développement pour l'euro symbolique
- Dit que les frais notariés sont à la charge de la Commune
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à ce dossier

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par délibération n° 2014-043 du 08 Avril 2014, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions.
Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

a - Marché de travaux VRD lotissement Le Val de Bourgneuf extension n°3

L'offre de l'entreprise SNC Eiffage Route Migne TP a été retenue pour un montant de 144 017.00 € H.T. en date du 5 Juin 2019 (estimation maître d'œuvre : 160 000.00 € H.T.).

b - Prestations de services pour les photocopies à la mairie et à l'école maternelle Jacques Prévert

L'offre de l'entreprise OMR est retenue pour un montant de 14 393.40 € H.T. sur une durée de 5ans à compter du 1er Juillet 2019.

c - Emprunt - budget principal

Conformément aux inscriptions - section investissement - du budget principal de l'année 2019, une consultation a été lancée pour contracter un emprunt à hauteur de 700 000.00 €. L'organisme Caisse d'Epargne Bretagne-Pays-de-La-Loire a été retenu avec les caractéristiques suivantes :

- Durée : 19 ans
- Périodicité : trimestrielle à échéance constante
- Taux fixe : 1.07%
- Frais de dossier : 700.00 €

d - Travaux de voirie 2019

L'offre de l'entreprise SEDEP est retenue pour un montant de 90 887.25 € H.T. offre de base (estimation maître d'œuvre : 115 650.00 € H.T.)

e - Aménagement de deux parcelles Les Lilas

- mission de maîtrise d'œuvre : cabinet Géouest : 2 025.00 € H.T.
- diagnostic zones humides : cabinet Géouest : 600.00 € H.T.
- bornage et division de parcelles : cabinet Géouest : 2 180.00 € H.T.

f - Aménagement d'un lotissement secteur du l'Orée des Sources 2

- étude prospective et d'opportunité d'aménagement : cabinet Géouest : 11 100.00 € H.T.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU NORD VENDÉE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention avec l'Association de musique intercommunale du Nord Vendée destinée à aider les familles annuellement pour régler les frais d'inscription de leur enfant (aide dégressive avec application du quotient familial) à compter du 1er Septembre 2019 pour une durée de 6 ans. Cette aide est versée directement à chaque famille sous réserve d'être à jour des cotisations auprès de l'Association.

Catégories Inscriptions	Participation de la Commune			
	QF inférieur à 900	QF 900 à 1000	QF de 1001 à 1100	QF supérieur à 1100 et non allocataires
	100%	90%	80%	70%
Solfège seul	90,00 €	81,00 €	72,00 €	63,00 €
Solfège + Instrument 20 minutes	195,00 €	175,50 €	156,00 €	136,50 €
Solfège + Instrument 30 minutes	292,50 €	263,25 €	234,00 €	204,75 €

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association de musique intercommunale Nord Vendée pour une durée de 6 ans à compter du 1er Septembre 2019 et à prévoir les crédits correspondants au budget primitif du budget principal

FÊTE DES CONSCRITS - DISPOSITIONS

Monsieur le Maire évoque les dispositions à prendre lors de la prochaine foire pour les conscrits : l'interdiction de la tenue d'un stand et des déambulations sur la voie publique. En effet, les débordements des années précédentes ne permettent plus de garantir la sécurité de telles manifestations. Un courrier sera transmis dans ce sens aux parents concernés.

CONCESSION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Est exposé les éléments suivants :

Que le service public de l'assainissement collectif est actuellement géré en délégation de service public par affermage. Le contrat avec la SAUR arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Que les impératifs de continuité de service nécessitent l'emploi de multiples compétences, une capacité de réaction efficace en toute circonstance et des techniques propres à la gestion des eaux parasites ; la commune ne dispose pas des moyens et compétences pour gérer les ouvrages et en particulier la suppléance nécessaire en cas d'astreinte ou de situation de crise.

Qu'en particulier le pilotage de la nouvelle station d'épuration et le suivi des boues nécessitent des compétences spécifiques dont la commune de souhaite pas se doter.

Que la Commune souhaite faire supporter le risque industriel et le risque commercial relevant de l'exploitation au Concessionnaire tout en la responsabilisant vis-à-vis de la qualité globale du service public rendu.
Sur les bases des données contenues dans le rapport sur le principe de délégation de service public, propose de retenir la concession sous la forme d'affermage à compter de du 1er janvier 2021, pour une durée de 10 ans.

La concession est soumise à la procédure prévue par les Articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et le Code de la Commande Publique.

Monsieur Le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il convient d'engager les publicités réglementaires relatives à la concession.

Conformément à l'Article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, une commission d'ouverture des plis a été constituée.

Monsieur le Maire demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Suite à l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

› ADOPTE le principe d'une concession par affermage.
› CHARGE la Commission d'Ouverture des Plis d'arrêter la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public.

› HABILITE la Commission prévue par les dispositions de l'Article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales à :

- ouvrir les plis contenant les candidatures des entreprises ;
- dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- ouvrir les plis contenant les offres des entreprises admises à présenter une offre ;
- émettre un avis sur les offres des entreprises

› **AUTORISE le Maire :**
- à mener la procédure de publicité et de mise en concurrence prévue par les dispositions des Articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Commande Publique puis notamment sur la base des avis de la Commission, à négocier avec les candidats ayant présenté une offre.

Prix de vente des parcelles au lotissement « Le Val de Bourgneuf » - extension tranche 3

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le prix de vente des terrains au lotissement « Le Val de Bourgneuf » extension n°3 (parcelles n°57 à 68) compte tenu du montant des travaux à engager. Il est proposé de retenir un prix de vente à hauteur de **71.00 € T.T.C./m².**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- Décide de fixer le prix de vente pour la tranche 3 lotissement communal Le Val de Bourgneuf extension comme suit :
- Prix H.T. /m² = 59.17 €
- TVA /m² = 11.83 €
- Prix TTC / m² = 71.00 €
- Dit que chaque parcelle est assujettie à la taxe d'aménagement et à la participation à l'assainissement collectif compte tenu des dispositions adoptées antérieurement
- Dit que les acquéreurs potentiels verseront une somme de 1 500.00 € pour confirmer leur réservation (ce montant sera ensuite déduit du coût total lors de la signature de l'acte authentique chez le notaire)
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes nécessaires à la cession des parcelles

PRIX DE VENTE DES DEUX PARCELLES COMMUNALES SECTEUR DES LILAS

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le prix de vente des terrains secteur des Lilas (ancienne parcelle cadastrée YO n°164 et après nouveau découpage par le géomètre). Les deux parcelles à bâtir sont d'une surface d'environ 800 m² chacune. Il est proposé de retenir un prix de vente à hauteur de **71.00 € T.T.C./m².**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- Décide de fixer le prix de vente des deux parcelles communales secteur des Lilas comme suit :
- Prix H.T. /m² = 59.17 €
- TVA /m² = 11.83 €
- Prix TTC / m² = 71.00 €
- Dit que chaque parcelle est assujettie à la taxe d'aménagement et à la participation à l'assainissement

collectif compte tenu des dispositions adoptées antérieurement
- Dit que les acquéreurs potentiels verseront une somme de 1 500.00 € pour confirmer leur réservation (ce montant sera ensuite déduit du coût total lors de la signature de l'acte authentique chez le notaire)
- Dit que les acquéreurs bénéficient d'une durée de 24 mois pour déposer une demande de permis de construire. A défaut, la Commune engagera la procédure de reprise du bien.
- Dit que chaque terrain est destiné à la construction d'un immeuble à usage d'habitation
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes nécessaires à la cession des parcelles

DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC - SECTEUR LE CHEF DU PONT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le lancement de la procédure pour mener à bien le déclassement du domaine public et l'insérer dans le domaine privé de la Commune du bien suivant :

- Secteur Le Chef du Pont : une portion de la voie communale dans virage devant l'atelier de taille de pierre(selon le plan dressé par le cabinet de géomètre Géouest), sachant que l'espace actuel n'est pas affecté à l'usage du public (voir plan joint) pour une surface d'environ 1a23ca

Vu le projet engagé par la Commune secteur Le Chef du Pont
Vu l'information réalisée auprès des riverains,
Vu de Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant que les espaces concernés n'impactent pas la circulation,
Conformément à l'article L141.3 du Code de la Voirie Routière, précisant que les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable lorsqu'elles ne portent pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,
Vu la désaffection de ce bien à l'intérêt général,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide d'approuver le déclassement du domaine public de la Commune du bien cité ci-dessus : une portion de la voie communale dans virage devant l'atelier de taille de pierre(selon le plan dressé par le cabinet de géomètre Géouest), sachant que l'espace actuel n'est pas affecté à l'usage du public (voir plan joint) pour une surface d'environ 1a23ca : cet espace est désormais cadastré ZN n°401
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes se rapportant à ce dossier ;

QUESTIONS DIVERSES

- Le bureau de La Poste est fermé depuis vendredi 28 Juin 2019. L'activité postale est reprise par le magasin Carrefour Contact à compter du Jeudi 4 Juillet 2019.
- Un nouveau médecin s'installera d'ici la fin de l'année au sein du pôle de santé rue des Prés-Barbais

Voirie et Agriculture

> TRAVAUX DE VOIRIE ANNUELS - ANNÉE 2019

Comme chaque année, la Commission a élaboré un programme d'entretien de notre voirie communale et rurale. Il s'agit, en effet, d'entretenir régulièrement et au fur et à mesure les 90 km de voirie communale et 70 km de voirie rurale. Pour rappel, notre territoire s'étend sur 5 314 hectares avec 110 villages. Les travaux ont commencé sur le territoire de la Commune et vont se poursuivre sur plusieurs semaines avec l'entreprise SEDEP .. Les travaux retenus sont les suivants :

PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE

Tranche ferme :

RUE DE LA CROIX MOINET (Rive droite en sortant du bourg) Mise à niveau d'ouvrages divers Réalisation de trottoirs en enrobés de couleur noire
LOTISSEMENT DES BRANDES Mise à niveau d'ouvrages divers Réalisation de trottoirs en enrobés de couleur noire Mise en œuvre d'enrobés BBM sur chaussée Mise aux normes de passage piéton
RUE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN Mise à niveau d'ouvrages divers Réalisation de trottoirs en enrobés de couleur noire Mise aux normes de passage piéton
AVENUE DES PIERRES NOIRES Création d'un passage piéton PMR
LOTISSEMENT LE PRIEURE Mise aux normes de passage piéton
VC67 de la RD 18 A LANDE NOIRE VC 77, 78, 79 Curage de fossé avec évacuation
TRAVAUX DIVERS SUR RD 39 avant réalisation du tapis sur la RD Mise à niveau d'ouvrages divers Reprises de 7ml de bordure
Point à temps automatique 20T

Tranches optionnelles :

RUE DE LA CROIX MOINET (Rive gauche en sortant du bourg) Mise à niveau d'ouvrages divers Réalisation de trottoirs en enrobés de couleur noire
LOTISSEMENT LE HAMEAU DES PIERRES NOIRES Mise à niveau d'ouvrages divers Réalisation de trottoir en enrobé de couleur noire + accès

PROGRAMME VOIRIE EX ASSOCIATION FONCIÈRE

Tranche ferme :

L'AURIÈRE Curage des fossés Arasement des accotements Préparation et reprofilage du support avec apport de matériaux Arasement des accotements et de l'axe du chemin
LA MORICIÈRE Curage des fossés Arasement des accotements Préparation et reprofilage du support avec apport de matériaux Arasement des accotements et de l'axe du chemin
LE FIEF GOURDEAU Curage des fossés Arasement des accotements Préparation et reprofilage du support sans apport de matériaux Arasement des accotements et de l'axe du chemin
CURAGE DE CANAL VILLAGE DE MILLES SOURCES 665 ml
POINT À TEMPS AUTOMATIQUE 3T

Tranches optionnelles :

LA MILTIÈRE Curage des fossés Arasement des accotements Préparation et reprofilage du support avec apport de matériaux Arasement des accotements et de l'axe du chemin
LA MILTIÈRE Curage des fossés Arasement des accotements Préparation et reprofilage du support avec apport de matériaux Arasement des accotements et de l'axe du chemin
LE PUY Curage des fossés Arasement des accotements Préparation et reprofilage du support sans apport de matériaux Arasement des accotements et de l'axe du chemin
LA BUGELIÈRE Curage des fossés Arasement des accotements Préparation et reprofilage du support avec apport de matériaux Arasement des accotements et de l'axe du chemin
LA CERNETIÈRE Curage des fossés Arasement des accotements Préparation et reprofilage du support avec apport de matériaux Arasement des accotements et de l'axe du chemin

> AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES PIERRES NOIRES

Les travaux d'aménagement de l'avenue des Pierres Noires avancent comme prévu. Après la réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux souples (câbles électriques et téléphoniques), les travaux d'aménagement de la voirie sont commencés avec la création de liaisons douces pour les piétons et les cycles, la création des espaces verts, les stationnements etc. Ces travaux vont s'étaler jusqu'au printemps 2020. Tout au long de ce chantier, des perturbations affectent la circulation des véhicules avec notamment des rétrécissements de la chaussée.

> LA PROCHAINE ÉDITION DU CONCOURS CHAROLAIS

Un nouveau challenge aura lieu d'ici quelques semaines **avec le traditionnel concours : les samedi 26 et dimanche 27 octobre.** Il s'agit d'accueillir le public, les éleveurs et quelques 120 animaux. Ce concours de la race charolaise représente beaucoup de travail pour sa préparation. Il sera le théâtre de belles confrontations.

À noter que le Syndicat des Exploitants Agricoles sera toujours présent pour servir le repas les midis samedi et dimanche à l'Espace Albizia avec au menu notamment de la viande charolaise. **Ce moment convivial est ouvert à tous.**

L'adjoint délégué à la Voirie et à l'Agriculture, Patrick MARTIN

Sports et Jeunesse

> Jeunesse

La rentrée a pointé le bout de son nez pour toutes les associations sportives, lancement d'une nouvelle et bonne saison 2019-2020.

Comme annoncé, les complexes sportifs vont être dotés d'une signalétique afin de faciliter l'accès aux différents terrains principalement pour les personnes venant de l'extérieur et ayant difficulté à identifier les différents espaces. Pour cette mise en œuvre, les agents du service technique ont été sollicités pour faire les fouilles et couler les plots béton permettant de supporter ces nouveaux panneaux. La société ADN Publicité, concepteur des visuels, a installé courant septembre ces ouvrages.

Dans le but de la sécurisation et de la protection de nos locaux sportifs des aménagements ont également été réalisés. Il a été posé de nouveaux barillets sur les portes d'accès aux salles et vestiaires. Les clés ont été remplacées par des badges nominatifs attribuées à certaines personnes désignées par les présidents de chaque club.

Côté jeunesse, l'été riche en animations et sorties, a contribué à occuper les jeunes tout l'été, pas un moment de répit, entre les animations proposées au studio ou à l'extérieur et les différents camps. Tous ces loisirs ont été financés en partie par les jeunes, par le biais d'autofinancements réalisés tout au long de l'année (vente de pizzas, jus de pommes, biscuits...)

L'adjointe aux Sports et à la Jeunesse,
Patricia RABILLER

Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie

> LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION EN SERVICE

Après une période de tests et de réglages, la nouvelle station d'épuration est en fonction dans sa version définitive depuis le 25 juin, date de réception des travaux. Ce nouvel équipement est dimensionné pour satisfaire le développement urbanisé de la Commune pour les 25 à 30 ans à venir.

Les nouveaux équipements

Parallèlement, un circuit pédagogique a été réalisé autour du site. Des petits bassins humides de démonstration sont alimentés par une partie des rejets. Ces derniers rejoignent ensuite la Boulogne. Des panneaux seront également installés le long du parcours pour présenter le fonctionnement de la station. Les plantations paysagères seront terminées en octobre.

Sur l'ancien site, les ouvrages ont été démantelés. Il reste uniquement le bâtiment technique, en bon état, ainsi qu'une pompe de refoulement et un bassin tampon enterré (les effluents de la Commune arrivent toujours, en effet, au sein de cet espace – point bas de la Commune, pour être ensuite refoulés).

Lits de roseaux pour la filtration des eaux usées

> LE LOTISSEMENT LE VAL DE BOURGNEUF

Plus de la moitié des parcelles des 2 tranches viabilisées du Val de Bourgneuf extension est réservée. La Commune va donc lancer la viabilisation de la toute dernière tranche de ce secteur.

Les constructions en cours

Cette nouvelle opération comporte 12 lots d'une surface allant de 400 m² à 580 m² environ. Il y aura également un espace pour recevoir la construction de 10 logements à loyer modéré pour répondre aux demandes croissantes de location. Les travaux de viabilisation sont commencés depuis le mois de septembre pour une période de 2 mois environ. D'ores et déjà, ces parcelles sont ouvertes à la réservation, le prix de vente de 71€ T.T.C. / m². Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

3 logements locatifs à loyer modéré construits avec le partenariat de Vendée Habitat à l'entrée du lotissement

> LA MARCHE POUR L'EAU

Organisée par le C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Logne et Boulogne, une randonnée de 8 km sur la Commune (autour de la **Boulogne**) a été organisée avec la commission communale de l'environnement et les services techniques, l'association Lucus ainsi que le Conseil Départemental de la Vendée le 12 juin dernier.

Une trentaine de marcheurs a participé à cette randonnée. Au cours de ce parcours, des actions de sensibilisation ont été organisées sur le patrimoine historique, l'eau et les produits phytosanitaires, la biodiversité, les zones humides et la station d'épuration. Etc.

Les participants lors de la ballade

L'adjoint délégué à l'Urbanisme à l'Environnement et au Cadre de Vie, Dominique LOISY.

Enfance et scolarité

> ACCUEIL DES CM1 À LA MAIRIE

Le 20 mai dernier, Roger GABORIEAU et Martine GRATTON ont accueilli les élèves de la classe de CM1 des deux écoles. Comme chaque année, le but de cette rencontre est de faire découvrir le fonctionnement du Conseil Municipal, de visiter la Mairie et d'évoquer les élections du C.M.J. Après le traditionnel petit goûter, un dossier de présentation du Conseil Municipal est remis à chaque enfant.

> RUN ECO TEAM

Le 28 mai, des jeunes conseillers municipaux ont participé au « Run éco team » organisé par Mmes Jessy HILLION et Manuela BOUSSAUD. Ils ont marché dans le bourg pour ramasser des déchets abandonnés.

> LES LUCS D'HIER ET LES LUCS D'AUJOURD'HUI

Dans le cadre d'une action proposée par L'E.H.P.A.D. Sainte-Anne, « les Lucs d'hier et les Lucs d'aujourd'hui » les jeunes conseillers ont participé à la prise de photos.

Après une sélection de photos des Lucs autrefois, des résidents de l'E.H.P.A.D. et les jeunes conseillers ont posé sur les mêmes lieux, pour reproduire les mêmes vues des Lucs aujourd'hui. Ces photos seront exposées prochainement sur les murs de la salle n°4 au sous-sol de la Mairie.

> NICHOIRS ET HÔTELS À INSECTES

Le 25 mai dernier, les jeunes conseillers ont décoré des nichoirs et des hôtels à insectes offerts par l'école Jacques Prévert. Ces objets ont été confectionnés par les élèves de CM2 de l'école Jacques Prévert, décorés par le CMJ et installés au parc des jeux.

> SORTIE VÉLO

Le 3 juillet, les jeunes conseillers ont visité l'entreprise de taille de pierre Brethomé, ainsi que la grange de LUCUS. Après le pique-nique aux Blouères, ils ont visité l'entreprise Le Rabot Vendéen.

> BOITE À LIVRES

Les jeunes conseillers ont fait le choix d'installer une boite à livres au parc des jeux. Pour garnir cette boite, la médiathèque a offert des livres. Quelques lecteurs anonymes y ont également déposé des livres. Un grand merci à tous pour ces dons.

> ÉLECTION DU NOUVEAU CMJ

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées le 1er juillet 2019 à la mairie Mairie.

Félicitations aux 9 nouveaux élus : Laure BEAUPEU, Titouan BOUTROUILLE, Soren BRILLAUD, Maël FOUCAUD, Agnès JARC, Zoé KERAVEC BONNIN, Clément MINGOT, Jules POIRAUDEAU, Jules ROUSSEAU et Mia TESSIER.

Merci à Romane BILLAUD, Axel BETENET, Mélissandre DANIEAU, Quentin DURAND, Lénaïs ERIEAU, Victorien GUILBAUD, Antoine MARCEAU, Camille MARTINEAU, Anaïs ORIEUX, Maxime ROTUREAU et Cassidy ROUGER qui terminent leurs 2 années de CMJ.

> BILAN DE CES DEUX ANNÉES DE CMJ :

2017/2018 :

- Nettoyage du centre bourg le 30 septembre 2017.
- Décoration du sapin de Noël place du Moustier le 2 décembre 2017.
- Choix d'une rampe double pour le skate parc.
- Décoration des œufs pour la chasse aux œufs le 17 mars 2018.
- Chasse aux œufs réalisée, conjointement avec Familles Rurales, le 31 mars 2018.
- Peinture des vélos à mettre sur les ronds-points à l'occasion du passage du tour de France, le 14 avril 2018.
- L'après-midi jeux, du 16 mai 2018 au foyer Sainte-Anne, avec les personnes âgées.
- Participation Run éco team le 10 juin 2018
- Sortie vélo du 7 juillet 2018, visite du souterrain de la Bugelière et des lieux historiques des Lucs.
- Course d'orientation, dans les Lucs.

2018/2019 :

- Refaire le pont au parc des jeux.
- Installer une boite à livre au parc des jeux.
- Rencontre avec la troupe de théâtre « Les Lucs comédie » sur la foire des Lucs, le 20 octobre 2018.
- Plantations d'arbres fruitiers pour les Lucquois, le 10 novembre 2018.
- Plantation 1 arbre / 1 naissance, le 10 novembre 2018.
- Loto avec les résidents de l'EHPAD Ste Anne, le 21 février 2019.
- Lecture à la cérémonie du 8 mai 2019.
- Participation au Run éco team, pour le nettoyage du centre bourg des Lucs, le 28 mai 2019.
- Participation à la prise de photos pour l'action de Ste-Anne « Les Lucs d'hier et les Lucs d'aujourd'hui », exposition à Ste-Anne le 25 mai 2019. Les animatrices de Ste-Anne nous offrent ces photos et elles seront exposées sur les murs de la salle n°4 de la Mairie.
- Décoration des nichoirs et hôtels à insectes, le 25 mai 2019. Ces nichoirs et hôtels à insectes ont été confectionnés par les élèves du CM2 de l'école Jacques Prévert, décorés par le CMJ et installés au parc des jeux.
- Sortie vélo du 3 juillet 2019, visite de l'entreprise Brethomé, de la grange LUCUS.

L'Adjointe déléguée à l'enfance et à la scolarité,
Martine GRATTON.

Patrimoine communal

> LA RÉFECTION DE LA TOITURE DES SALLES DU CLOS FLEURI

Les travaux de réfection de la toiture des salles du Clos Fleuri se sont déroulés dans de bonnes conditions météorologiques. Quelques travaux d'isolation ont également été réalisés.

> LA CRÉATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS À LA MAIRIE

Les travaux de construction d'une rampe pour accéder à la mairie sont terminés depuis quelques jours. Les usagers peuvent désormais entrer dans le bâtiment par une rampe en pente douce. Cet ouvrage, en béton, permet de répondre à la réglementation relative à l'accessibilité des bâtiments. Il reste à poser les panneaux signalétiques ainsi que la mise en place de quelques plantations paysagères.

> LA MISE AUX NORMES DES ATELIERS MUNICIPAUX

Les travaux sont en cours pour mettre aux normes de sécurité et de santé les locaux du service technique ainsi qu'une extension des espaces couverts. Ces travaux seront terminés d'ici quelques jours.

L'adjoint délégué au Patrimoine communal,
Dominique PERRAUDEAU.

Communication, Culture et Tourisme

> BALADE ENTRE DEUX RIVES

Mercredi 10 Juillet, 220 personnes ont participé à la BALADE ENTRE DEUX RIVES organisée par l'Office du Tourisme de la Communauté de Communes Vie et Boulogne. Cette balade, conjointement préparée avec les Communes de St-Étienne-du-Bois et de Saint-Denis-la-Chevasse avait pour thème *« 1, 2, 3 Communes pour se promener »*.

La boucle de 6.8 km, avait comme points de départ et d'arrivée : le pont de la Pêcherie.

Il s'est terminé par le moment de convivialité avec le verre de l'amitié, les grillées de mogettes, la brioche, offerts par les Communes.

> LE SUCCÈS DU FEU D'ARTIFICE

La Commune a reconduit le feu d'artifice à l'occasion de la fête de la Pêche du 13 juillet dernier. Ce feu, tiré par J. COUTURIER, a attiré une fois de plus, beaucoup de Lucquois au stade La Lande Fleurie. Le thème musical était essentiellement composé par ses tubes des années 60 connus de tous.

> PROCHAINE FOIRE

Le traditionnel concours de la race charolaise, la foire commerciale et la fête foraine se dérouleront dans le centre de l'Agglomération le samedi 26 octobre et le dimanche 27 octobre 2019.

Retrouvez l'actualité du panneau d'information dynamique sur votre téléphone mobile !

Désormais, en téléchargeant l'application « Cocktail Streaming », les administrés peuvent voir, sur leurs smartphones, les informations qui passent au même moment sur le panneau numérique. Pour cela, il suffit d'indiquer le nom de la commune dans le champ prévu à cet effet. Ce player, mis à disposition SANS ABONNEMENT, est un service particulièrement apprécié par les utilisateurs, aussi, pour sa constante et perpétuelle évolution.

N'hésitez pas à le faire savoir à vos voisins et amis !

Nous espérons que ce service complémentaire vous sera appréciable et restons à votre disposition pour toute précision supplémentaire que vous solliciteriez concernant cette nouveauté.

L'adjointe déléguée à la Communication, à la Culture et au Tourisme, Colette MARTINEAU.

Travaux des employés communaux de mai à août 2019

- Entretien de l'ensemble des bâtiments communaux : nettoyage, maintenance, contrôles...
- Taille des haies et des massifs d'arbustes
- Désherbage et fertilisation du fleurissement
- Aération, décompactage et fertilisation des terrains de football
- Balayage du bourg
- Entretien de la voirie communale et de la signalisation, pose de nouveaux panneaux
- Peinture routière
- Désherbage manuel ou thermique des trottoirs et passage de l'Actisol dans les zones sablées
- Binage du cimetière en compagnie de retraités volontaires
- Ramassage des détritus disséminés dans les champs et les haies aux abords de la déchetterie
- Entretien des haies et des talus le long des pistes cyclables
- Ramassage des détritus et ordures abandonnés indélicatement sur les espaces publics
- Préparation des aménagements paysagers autour de la nouvelle rampe PMR de la mairie
- Ramassage, parfois compliqué, d'animaux errants
- Mise en place des banderoles des associations sur le support de Rond-Point de la Vendée
- Curage de fossés
- Broyage de l'herbe sur le trajet de la Randonnée des écoliers et du Trail de la Boulogne
- Préparation du feu d'artifice
- Nettoyage complet des écoles
- Terrassement et mise en forme paysagère des abords du nouveau sentier Val de Bourgneuf/Le Court Bâton au niveau de la passerelle
- Entretien et maintenance des jeux extérieurs
- Mise à disposition des vélos électriques, des tables, des bancs et des ganivelles aux administrés et aux associations
- Aménagements divers à l'Ile aux enfants et à la médiathèque
- Programmation et mise en place des nouveaux barillets pour la gestion des contrôles d'accès dans les bâtiments des sites sportifs, de l'espace Jean Yole et des salles des fêtes

Action Seniors 2020

Pour l'année 2020, le service Éducation Routière de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, en partenariat avec les municipalités et l'association « Prévention Routière », propose des stages de sensibilisation à la sécurité routière, destinés aux seniors du territoire.

Ces stages sont organisés sur trois demi-journées et permettent par une approche ludique et participative d'actualiser les connaissances liées à la réglementation, la signalisation et l'évolution des infrastructures routières. L'objectif de ces stages est de sensibiliser aux capacités de conduite spécifiques à chacun et de prolonger l'autonomie au volant.

Une session aura lieu sur votre commune et se compose de trois demi-journées :

➜ Lundi 2 mars 2020 de 9 h à 12 h 30 (séance théorique)

➜ Mardi 3 mars 2020 de 9 h à 12 h 30 (séance théorique)
Salle sous la Mairie, Les Lucs-sur-Boulogne

➜ Vendredi 6 mars 2020 de 8 h 30 à 12 h 30 ou 14 h à 18 h
Salle de La Martelle, Le Poiré-sur-Vie (séance pratique)

COMMENT S'INSCRIRE ?
Par téléphone : 02 51 31 60 09
Par mail : msap@vieetboulogne.fr
ou auprès de votre mairie.

Jeunes Agriculteurs Vendée

BANQUET DES 25 ANS

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019
aux Lucs-sur-Boulogne
Chaque Luquois ou Luquoise né en 1994 sera le ou la bienvenu(e).
Merci de contacter le 06 31 51 09 50 pour les inscriptions ou renseignements avant le 10 octobre 2019.

Le Conseil Municipal et le club du 3e âge le Sourire
vous invitent au **REPAS DE NOËL** offert par le CCAS
de la commune, **ouvert à tous les retraités**

Jeudi 12 décembre 2019
à 12 h 30 – Salle du Clos Fleuri
Inscription obligatoire avant le 1er décembre 2019
Tél. 02 51 31 20 04 ou 06 89 37 77 65
Les bonnes volontés sont invitées à venir faire le service
L'animation sera réalisée par Jacques et Daniel (chansons, sketches, etc...)

Avis divers

UN DEMI-SIÈCLE ÇA SE FÊTE...

Vous êtes nés en 1969 et lucquois, ce message est pour vous !!!

Pour respecter la coutume vendéenne, les cinquantenaires de l'année se rassembleront, pour ceux qui le désirent, pour fêter ce passage. Ce rassemblement aura lieu autour d'un repas **le 23 NOVEMBRE 2019 à partir de 12 h 30** afin de passer la journée ensemble.
Si vous êtes intéressés par cette manifestation, vous pouvez contacter :
Lydie PAPON : 07 83 24 54 12
Landry RENAUDIN : 06 75 07 00 65

ATTENTION - CABINET MÉDICAL

Le Dr CASSAGNAU Juliette prend la suite du Dr DE L'ESPINAY Charles à compter du **lundi 30 Septembre 2019.**

Elle consultera **uniquement sur RDV**

Pour tous les RDV non urgents (renouvellements, certificats, suivi gynéco, ...), merci d'appeler au minimum 15 jours à l'avance.
En effet, l'agenda risque d'être un peu chargé au début.

Pour toute demande de RDV (urgent et non urgent), merci de préciser le motif de consultation.

Merci de votre compréhension,
L'équipe du cabinet médical.

DON DU SANG

Date	Lieu	Début / Fin
Vendredi 18 octobre 2019	LA GENÉTOUZE - Salle du Foyer Rural	De 15h à 19h
Vendredi 13 décembre 2019	LES LUCS-SUR-BOULOGNE Salle du Clos Fleuri	De 15h à 19h
Vendredi 7 février 2020	LES LUCS-SUR-BOULOGNE Salle du Clos Fleuri	De 15h à 19h

Élections - Changement d'adresse ou d'État-civil

Vous avez changé d'adresse sur la commune, merci de fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au secrétariat de la mairie pour que le service élections puisse effectuer ce changement.

Votre état-civil a été modifié (nom marital...), merci de déposer au secrétariat de la mairie un justificatif pour que le service élections puisse effectuer ce changement.

Élections - Inscriptions

Les demandes d'inscriptions peuvent être déposées toute l'année en mairie ou par le site internet :
http://www.service-public.fr/

À partir du 1er janvier 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6e vendredi précédant le jour du scrutin.

Pour se faire inscrire, vous devez prouver votre nationalité française, votre identité et votre attache avec la commune.

La preuve de la nationalité et de l'identité se fait sur présentation de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

L'attache avec la commune se fait sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Arrêté préfectoral N° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage

Article 19 :

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Informations

> Mairie
164, avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29 - Fax 02 51 46 51 20
Site internet : www.leslucssurboulogne.fr
Mail : mairie@leslucssurboulogne.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 00
Permanence le jeudi jusqu'à 18 h 00
Fermée le mardi après-midi
Permanence M. le Maire : le mardi de 10 h 30 à 12 h 00

> Déchèterie
Lieu-dit La Martinière (Route du Poiré)
Les lundis, mercredis et vendredis : 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
Fermeture les jours fériés

L'école maternelle Jacques Prévert

L'équipe pédagogique :

Présentation de l'équipe enseignante, l'école comporte 3 classes réparties comme suit :

- **MS/GS** avec Mme Suteau Katell, assistée par Hélène Chastel
- **MS/GS** avec Mme Travere Sophie, assistée par Nadège Favreau
- **TPS/PS** avec Mme Chataigner Estelle et Mme Bouscaud Anaïs, assistées par Carmélita Darly.

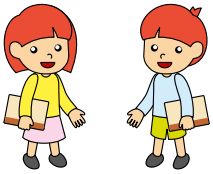

Rappel des horaires de l'école :

Les horaires de l'école maternelle sont 9 h 00-12 h 00 et 13 h 30-16 h 30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La vie de l'école :

L'ensemble des classes a participé en fin d'année à différentes sorties : une journée au jardin du vent, le maternathlon à Saligny, visites au jardin partagé de la commune.

La fête de l'école s'est déroulée sous le soleil, toutes les classes de maternelle et d'élémentaire ont présenté un spectacle sur un thème commun : les monstres.

Pour tout renseignement, l'équipe enseignante est à votre disposition :
École maternelle : 02 51 31 20 70
e-mail : ce.0851617w@ac-nantes.fr
Directrice : Mme Châtaigner

Les Ecoles

L'école élémentaire Jacques Prévert

C'est La rentrée !

Lundi 2 septembre, c'est la rentrée !
Après les promenades, baignades et autres sorties, retour à l'école ! C'est reparti pour une année...

L'équipe pédagogique :

111 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire. Ils sont répartis sur 5 classes.
Deux nouvelles enseignantes arrivent dans l'école : Allison Jacq et Anaïs Bouscaud.

Classes	Enseignants
CP	Mélanie GAUTIER et Anaïs BOUSCAUD (le lundi)
CE1	Marie-France BOURON
CE2	Lydia DA SILVA
CM1	Pascale CLAM
CM2	Allison JACQ

Les horaires de l'école élémentaire sont les suivants :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30

RAPPEL :

Sur les horaires de classe, les portails sont fermés à clé et l'accès à l'école se fait par le portail sur le parking, près de la classe de CM2. Une sonnette et un visiophone sont à votre disposition.

LES PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES :

Dans le cadre de notre projet d'école, les élèves travailleront entre autre sur le thème de la citoyenneté et continueront à se former aux gestes des premiers secours.

Cette année, nous avons comme thème : les métiers. A chaque période, un nouveau secteur d'activité sera abordé : les métiers de bouche, de la santé, de l'artisanat et du bâtiment, de la nature et des arts.

Comme tous les ans, les élèves se prépareront aussi pour les rencontres sportives avec les écoles du secteur (cross, danse, athlétisme).

Les séances de piscine auront lieu à partir du mois de décembre pour tous les élèves de la MS jusqu'au CM2. Nous remercions vivement tous les parents qui nous accompagnent.

D'autres projets sont à venir...

Pour tout renseignement, l'équipe enseignante est à votre disposition :
École élémentaire : 02 51 48 01 75
Directrice : Mélanie GAUTIER, déchargée le lundi.

L'Association des Parents d'Élèves

Petit retour sur la Fête des Écoles Publiques, qui a clôturé cette année scolaire.

Cette année, elle s'est déroulée sur la journée du Samedi 22 juin. Le soleil était au rendez-vous. Sur le thème des monstres et sorcières, Elle a débuté à 11h par le défilé encadré par l'équipe de l'APE parée de magnifiques costumes dans le thème de la fête jusqu'au parc du Clos fleuri. Puis, tous ont pu regarder dans le parc le spectacle élaboré par nos enfants, abrité sous les tonnelles avec verres et bouteilles d'eau mise à disposition des enfants pour éviter les coups de chaud !

Après un merveilleux spectacle, Chacun a pu se restaurer avec les salades, les saucisses/merguez frites et/ou les crêpes et gâteaux, fait maison par les parents d'élèves, mis en vente à la buvette. Les enfants ont ensuite pu profiter des différents stands de jeux et activités proposés, tout le restant de l'après-midi et ce jusqu'à 18h.

Merci aux équipes communales pour leur soutien et leur assistance.

Merci aux équipes pédagogiques et éducatives pour leur bienveillance et leur dévouement envers nos enfants.

Merci aux parents aidants pour leur implication et leur énergie.

Merci à tous pour votre bonne humeur et vos sourires.

Merci à chacun pour votre aide et votre participation.

Et Merci à tous les enfants pour tout le travail accompli en vue du spectacle.

Le mois de septembre étant déjà entamé, les enfants ont ressorti cartables, trousses et cahiers... tout comme l'équipe de l'APE, cartable mis à part !

L'Assemblée Générale aura lieu fin septembre, début octobre. Nous vous tiendrons informés de la date par les cahiers de liaison et par notre page Facebook. Ce sera l'occasion de découvrir le fonctionnement de l'Association, d'échanger avec d'autres parents, et de partager un moment sympathique accompagné de gâteaux et autres boissons !

Venez nous rencontrer !

Cette Association est la Vôtre, pour Vos Enfants. On compte sur vous !

Allez, place maintenant aux nouveaux rendez-vous de l'APE...

À vos agendas :

- **Assemblée Générale : fin septembre, début octobre**
- **Loto : dimanche 13 octobre 2019**
- **Marché de Noël : dimanche 8 décembre 2019**

(Si vous êtes artiste ou artisans de tout genre et que vous proposez à la vente vos créations, pensez à vous inscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante : apeleslucsmarche@gmail.com

Pour que cette Association vive, nous avons besoin de vous !

L'équipe de l'APE

ape-leslusc.fr

APE école publique Jacques Prévert - Les Lucs

Les Ecoles

École Notre-Dame

École privée mixte
100, rue des Prés Barbais • 85170 Les Lucs-sur-Boulogne • ✆ 02 51 31 24 53
ec.no.da.les.lucs@wanadoo.fr • http://leslucs-notredame.fr/

La rentrée !

Lundi 2 septembre : c'est la rentrée ! Après les baignades, randonnées, visites et autres activités,... le retour au quotidien... mais aussi une nouvelle étape pour les petits nouveaux qui ce matin-là faisaient leurs premiers pas dans les classes de Nathalie et Elodie, les plus âgés des PS ont attendu le matin du mardi 3 pour laisser aux plus jeunes le temps de s'approprier leur nouveau lieu de vie.

En tout, ce sont **213 enfants** qui cette année ont rejoint les huit classes de l'école, avec 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

La structure scolaire se décompose de la façon suivante :

Structure pédagogique	
Classes	**Enseignants**
TPS/PS/MS	Mme Brethome Nathalie
TPS/PS/MS	Mme Le Blond Elodie
GS	Mme Moussard Gwendoline
CP	Mme Bardin Céline
CE1	Mme Guillou Christine
CE1/CE2	Mme Michineau Lucie M. Fleury Melvin
CM1	Mme Templier Marie-José
CM2	M. Fêtiveau Mathieu
ASH	M. Fonteneau Didier

Personnel :
Mme Frin Isabelle (secrétaire comptable)
Mme Guiochet Nadine (personnel d'entretien)
Mme Mahe Géraldine (ASEM)
Mme Michenaud Pascale (ASEM)
Mme Voineau Angélique (ASEM)
Mme Pally Laure-Marie (AVSM)

Quelques photos de l'accueil des familles et de la rentrée

...

Les Ecoles

Voici l'adresse de notre site - http://leslucs-notredame.fr/

N'hésitez pas à le consulter !

Contact : Directeur : M. Fonteneau Didier - Le lundi toute la journée - Le soir après 17 h 00
Tél : 02 51 31 24 53 - e-mail : ec.no.da.les.lucs@wanadoo.fr

Pour des renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe éducative qui sera à votre disposition.

apel
Ecole Notre-Dame
Les Lucs Sur Boulogne
apel.lucssurboulogne@orange.fr

La rentrée 2019/2020 :

L'APEL souhaite une bonne rentrée à tous les enfants et la bienvenue à ceux qui prennent le chemin de l'école pour la première fois.
Parents et enfants ont été accueillis à l'école ce vendredi 30 aout à la désormais traditionnelle pré-rentrée. Celle-ci permet en effet, de reprendre doucement, et dans une ambiance décontractée le chemin de l'école.
Les membres de l'Association rappellent aux parents qu'ils restent à leur écoute pour répondre à leurs interrogations tout au long de l'année. Et si vous souhaitez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

Opération jus de pommes :

En octobre, l'APEL organise une vente de jus de pommes (Embouteillage réalisé par les membres de l'association). Si vous êtes intéressés par notre production, n'hésitez pas commander.
Contact : apel.lucssurboulogne@orange.fr.

Les animations :

Une opération découverte et vente de livre sera organisée les 29 et 30 novembre sur le site de l'école (Vendredi après l'école et samedi matin). Les profits dégagés seront réinvestis dans du matériel pédagogique.
L'arbre de Noël aura lieu le dimanche 15 décembre 2019. Après le spectacle des enfants de maternelle le matin puis celui des primaires en début d'après-midi, la journée se clôturera par un spectacle offert par l'association.

Dates à retenir pour cette rentrée :

Assemblée Générale APEL et OGEC
Le vendredi 11 octobre 2019 à 20 h 30 à l'école
Opération découverte et vente de livre
Les 29 et 30 novembre 2019 à l'école
Spectacle de Noël
le dimanche 15 décembre 2019

Association de Gestion du Restaurant Scolaire Municipal

Les vacances sont terminées, c'est la reprise des activités associatives, les membres de l'association du restaurant Scolaire vous partagent quelques informations :

En ce début d'année scolaire, on pense déjà au renouvellement des bénévoles de l'association. En effet comme chaque année quelques membres laissent leur place à de nouveaux parents. Si vous souhaitez vous investir pour nos enfants n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des parents membres ou en contactant l'association : lesptitsgourmetslucquois@gmail.com

L'AGRSM en profite également pour vous convier à son
Assemblée Générale qui aura lieu
le Lundi 7 octobre 2019 à 19 h
au Restaurant scolaire des Prés Barbais

Durant cette nouvelle année, de nouveaux projets verront le jour, d'autres initiés l'an passé vont se peaufiner. Parmi ces derniers, l'élaboration des menus avec toujours une part de Bio et de local sera complétée par le respect de la loi Egalim (LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018). En effet, au-delà de la diversité des apports en protéines que nous avions initié avec les menus alternatifs, des menus végétariens s'inviteront à la table de nos enfants à compter du mois de Novembre.

Pour découvrir l'actualité du restaurant scolaire et de l'association, ou consulter les menus, également imprimables, rendez-vous sur le site internet de l'association : http://www.restaurantscolaire-leslucs.fr/.

Pour toutes vos questions et/ou remarques, les membres de l'association sont à votre disposition :
Le comité de gestion (président de l'association) : lesptitsgourmetslucquois@gmail.com

Le restaurant scolaire (chef de cuisine) : cuisine.restaurantscolaire@gmail.com

Nous souhaitons aux enfants et à leur famille une belle rentrée des classes.

Les membres de l'AGRSM

Site internet : famillesruralesleslucs.jimdo.com
courriel : famillesruralesleslucs@yahoo.fr
Bureau : 35 rue du Général de Charette
85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél. : 02 51 62 32 70

GRANDE OPÉRATION DE COLLECTE DE PAPIERS :

voir affiche

Merci de remplir les containers qui seront à votre disposition sur le parking de SMC BOIS entre le 8 et le 10 novembre 2019 !

Toutes nos activités culturelles et sportives reprennent la semaine 37 ! Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site : famillesruralesleslucs.jimdo.com

Il reste des places à certaines activités...

Accueil de loisirs «l'Île aux enfants»

Pendant les vacances d'été, le centre a accueilli 182 enfants soit 122 familles. Durant six semaines, les enfants ont passé leurs vacances avec 15 animatrices permanentes ou saisonnières et 2 bénévoles.

Cette équipe dynamique a proposé tout au long l'été des sorties tel que le zoo des Sables d'Olonne et après-midi plage.

Le programme proposait des semaines à thèmes pour les 3 tranches d'âges :

Les Moussaillons (3/5 ans) ont ainsi découvert « le monde des p'tites bêtes », « Disney aux Lucs » ou encore « Les pirates attaquent »...

Les Robinsons (6/8 ans) ont eu 1 semaine autour de « la préhistoire, quelle histoire ! », une autre sur la « fête foraine », une suivante « semaine safari »...

Les Explorateurs (9/11 ans) ont participé à 1 semaine « TV les Lucs », mais aussi « Les arts s'en mêlent » ou « le rêve américain »...

Le vendredi 26 juillet a eu lieu l'habituel « Apéro-spectacle ». Cette année, la formule a été modifiée puisque les familles ont participé à une fête foraine, préparée par les enfants ! Tout le monde a pu participer aux différents stands et déguster les gâteaux confectionnés par les Explorateurs.

L'Île aux Enfants a également proposé des séjours en juillet :

- séjour « Aventure » pour les 3/6 ans à Avrillé (85) - (11 enfants) avec au programme, piscine et découverte de la vie de campeur.
- séjour « Préhistorique » pour les 7/8 ans à Avrillé (85) (24 enfants) avec au programme, piscine, visite du Cairn, veillées...
- séjour « Sportif» pour les 9/10 ans à Maisdon s/Sèvre (24 enfants) - Base de loisirs Pont Caffino avec au programme, escalade, canoë, course d'orientation...

RENTRÉE 2019/2020

Pour la rentrée 2019/2020 le centre sera ouvert :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h 45 à 18 h 45
- Les mercredis de 7 h à 18 h 45
- Les vacances scolaires de 7 h à 18 h 45 (inscription possible à la journée ou demi-journée)

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant le plus tôt possible !!

Pour tout renseignement, contactez l'accueil de loisirs au 02 28 97 54 91

Le Studio

Qu'est-ce qui s'est passé avant l'été ?

Autofinancements

Afin de financer leurs activités, le Studio propose des autofinancements aux participants.
Le 29 mai, les jeunes ont participé à une vente de pizzas à emporter, au total 92 pizzas vendues !!!
Nous avons aussi passé la commande de Jus de pommes qui sera fabriqué samedi 21 septembre... Cette année, c'est une commande record avec presque 1200 litres à produire !!!
D'autres autofinancements seront proposés au cours de l'année à venir...

Soirées du vendredi

Chaque vendredi le Studio est ouvert de 19 h à 23 h pour les 11/17 ans. Nous proposons des soirées avec un repas ou une

ouverture en accueil libre. Vous pouvez vous inscrire à ces soirées sur notre page Facebook « Animateurs Jeunesse les Lucs » ou par mail, alors n'hésitez-pas à venir nombreux !!!

Sortie Parc Astérix

Samedi 29 juin, nous sommes partis en car pour le Parc Astérix avec 44 jeunes !!!
Frissons, rires, émotions et canicule étaient de la partie... très bonne journée pour tous les participants !!!

Un été de folie !!!

L'été est passé à une vitesse folle avec un programme riche en animations !!!
Plusieurs stages étaient programmés et ont rencontré un beau succès : bricolos, full sports, survivor, « on n'est pas que des cobayes », etc.

La cuisine s'est invitée avec un brunch américain et une journée « créa'cuistots » puis les sensations du waterjump à Indian Forest ont attiré plus d'une vingtaine de jeunes !!!
Des soirées et des après-midis en accueil libre ont aussi ponctué cette période estivale...

L'été invite aussi le voyage...

- 15 jeunes de 13 à 16 ans ont participé à un camp à Jard-sur-Mer et Talmont-St-Hilaire du 8 au 12 juillet, avec au programme : kayak de mer, une journée à O'Gliss Park et la participation aux « Rencontres ados » organisée par la structure jeunesse de Talmont-St-Hilaire. Sur place : tournois sportifs, mais aussi baby-foot géant, surf mécanique, skate, roller, trottinette, graff, hip hop, espace beauté, jeux en bois, jeux extérieurs, village prévention, tir à l'arc, danse orientale, ... Le soir : concert, food truck, et soirée DJ. Et la nuitée à la belle étoile... Plein de beaux souvenirs avec un super groupe !!!
- Pour les 11-12 ans, direction La Jaille-Yvon (49) sur la base de loisirs d'Anjou Sport Nature du 22 au 26 juillet. 14 jeunes ont participé à ce camp sportif sous un soleil de plomb et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont pu s'initier à 8 activités : paintball, VTT, archery fun, accrobranche, Paddle, kayak, biathlon laser et tir à l'arc.
- La troisième édition du bivouac vélo a eu lieu du 30 juillet au 1er août, cette année 12 jeunes de 11 à 14 ans ont eu le plaisir de rallier le lac de La Tricherie à Mesnard-la-Barotière. Hormis les 130 km de vélo pour effectuer l'aller / retour, les jeunes ont pu profiter du lieu pour s'affronter au lasergame, grimper dans les arbres et passer 2 h de folie sur l'aqua splash posé sur le lac !!!

C'est la rentrée !!!

L'été est terminé et le Studio fait aussi sa rentrée en reprenant son fonctionnement habituel avec les accueils libres pour les 11-17 ans les mercredis et samedis, ainsi que les soirées du vendredi.

Les vacances de la Toussaint se préparent déjà avec beaucoup d'activités au programme !!!

Le Studio
Animateurs Jeunesse Les Lucs
Web radio : Micro Lucquois
e-mail : animateurjeunesse.leslucs@yahoo.fr
Tél. : 02 51 46 57 92

VIE et BOULOGNE
Communauté de Communes

RELAIS DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LES)

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s est un service itinérant et gratuit à destination des enfants, des parents, futurs parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile. C'est un lieu neutre d'information et d'écoute mais aussi un lieu d'éveil.

PETITE ENFANCE : Le RAM, un lieu d'information, de rencontre et d'éveil

À la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?

Parents, besoin d'un mode d'accueil pour votre enfant ? De connaître les disponibilités des Assistant(e)s Maternel(le)s de votre secteur ? D'informations sur votre futur contrat ou sur votre contrat actuel ?

Le RAM vous propose :

- Une information sur les modes d'accueil existants sur votre territoire
- La liste des assistantes maternelles du territoire ainsi que leurs disponibilités
- Un accompagnement dans vos démarches de parents employeurs (contrat, mensualisation, pajemploi,...)
- Une information sur le métier d'assistant(e) maternel(le), statut, droits et obligations.

Le RAM c'est aussi :

- Des **matinées d'éveil traditionnelles** le lundi à la Salle de danse, des **bébés lecteurs,** des matinées **motricité,** des séances d'**éveil musical** et de **psychomotricité** avec les enfants et leur assistant(e) maternel(le)s.
- Des ateliers d'initiation aux ***« Signes avec Bébé »*** ouverts aux assistant(e)s maternel(le)s et aux binômes assistant(e)s maternel(le)s – parents employeurs
- Une exposition itinérante dans les médiathèques sur la pédagogie Montessori
- Et bientôt, un nouveau cycle dédié à la **découverte de la pédagogie Pikler Loczy...**

Plus d'informations

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s
Votre animatrice Valérie PELLOQUIN

Par téléphone, chaque après-midi (sauf jeudi, **de 13 h 30 à 17 h 15) au 02 51 31 93 18**

- Sur rendez-vous à la Communauté de Communes Vie et Boulogne
- Par mail à ram.est@vieetboulogne.fr

Communauté de Communes Vie et Boulogne
24, rue des Landes
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

EHPAD « SAINTE-ANNE » un lieu de vie ou chacun se sent utile !

Au sein de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), les journées se suivent mais ne se ressemblent pas toujours car les animatrices et l'ensemble des équipes ont à cœur d'innover, d'inventer, de tenter... dans le but de proposer des activités qui constituent à notre sens autant « d'événements désirables » que nous souhaitons pouvoir proposer aux résidents. Ce focus est là aussi pour rappeler que les « événements indésirables » dont on parle tant dans les journaux, ne représentent qu'une part infinitésimale de la vie dans les EHPAD et, que s'il convient de les traiter, il convient encore plus de souligner l'engagement remarquable des personnels auprès de nos aînés.

Une première « fête des voisins » pleinement réussie

Cette première à l'EHPAD Sainte-Anne a réuni quelques 190 personnes : résidents de l'EHPAD et du Foyer Soleil, voisins âgés les plus proches, bénévoles, membres de l'équipe.... sans oublier la présence d'une classe de CP de l'école Jacques Prévert invitée pour l'occasion. La plupart des convives ont pu s'installer pour déjeuner sur les tables installées sous les arbres centenaires situés près du château qui ont ensuite servi pour les jeux organisés l'après-midi.

Pique-nique sous le grand chêne lors de la fête des voisins

Quelle ambiance champêtre, conviviale, simple et sympathique ! Remercions ici les animatrices à l'initiative de cette organisation un peu particulière qui a ravi toutes les personnes présentes. N'oublions pas la participation active des résidents et des bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied à la décoration des tables et des lieux (réalisation des banderoles, création de fleurs à partir de bouchons de récupération, habillage des arbres avec des tricots -graffitis encore visibles à ce jour ...).

Des sorties ponctuelles tout au long de l'année

L'an dernier le voyage sur quelques jours avec une dizaine de résidents a sans doute été le point fort de l'année, l'année 2019 se caractérise davantage par des sorties ponctuelles accompagnées auxquelles chacun peut s'inscrire selon ses envies, ses aptitudes et ses goûts. Sur une période de 8 mois on peut notamment citer :

- Tout au long du printemps, les nombreuses visites à l'historial et à la médiathèque, par petits groupes accompagnés le plus souvent par les aides-animatrices en service civique
- Le 12 mars, un après-midi spectacle du cirque au Poiré-sur-Vie avec 6 autres EHPAD
- Le 10 avril, à Beaufou pour assister à la fabrication de brioche au lieu-dit « la Cantrie » puis à la cuisson au lieu -dit « la Chaussière »

Fabrication de brioche à Beaufou

- Le 17 avril, un après-midi prise de photos avec des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour préparer l'exposition « les Lucs d'hier et d'aujourd'hui »

L'équipe du projet « les Lucs d'hier et d'aujourd'hui »

- Le 27 avril, concert cubain à Carquefou avec l'orchestre philarmonique de Challans
- Le 20 mai, la visite d'une exploitation agricole à Saint-Denis-la-Chevasse

visite d'un élevage de bovins

Dans les champs de l'exploitation agricole

- Le 4 juin, pique-nique annuel au lieu-dit « l'Oiselière » à Chauché avec 5 autres EHPAD du secteur
- Le 6 juin, en calèche sur les chemins vicinaux des Lucs-sur-Boulogne avec « l'attelage de la vie »
- Le 12 septembre, visite du village miniature de Brétignolles-sur-mer
- Le jeudi 10 octobre, organisation d'une « marche bleue » intergénérationnelle avec les enfants d'une classe de l'école Jacques Prévert
- Le mardi 22 octobre, concert au Vendéspace avec Hugues AUFRAY et Jeanne MASON

Pique-nique avec 5 autres EHPAD à Chauché

Tout cela constitue autant d'occasion pour rompre le train-train quotidien et maintenir le lien social.

Jeux de société à Chauché

Un EHPAD engagé dans la démarche RSE et le Développement Durable

À l'EHPAD Sainte-Anne la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) n'est pas qu'un acronyme de plus, c'est une démarche dans laquelle nous sommes engagés depuis longtemps avec par exemple le tri des bio déchets valorisés par compostage, le tri des journaux, des verres, des papiers, des bouchons.... Cette année nous franchissons une étape supplémentaire avec le lancement du projet « Maison Gourmande et Responsable ».

En effet, comme 525 autres EHPAD de France, nous avons été retenus pour ce projet d'envergure qui va mobiliser les différentes équipes pendant 2 ans autour de 3 objectifs :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire au sein de l'EHPAD,
- Lutter contre la dénutrition des résidents,
- Améliorer la satisfaction des résidents.

Le travail a commencé par un autodiagnostic réalisé en juillet afin de savoir d'où l'on part avant de définir les axes de progrès. Ce projet aura des conséquences sur des petites choses qu'il faudra bien changer comme limiter l'usage des plastiques à usage unique (gobelets par exemple) ou choisir l'approvisionnement local et responsable quand cela est possible. Les conclusions de ce travail collectif de tous les EHPAD impliqués serviront ensuite de base pour diffuser les recommandations de bonnes pratiques sur ces sujets.

Une invitation à venir découvrir l'EHPAD et ses services le dimanche 6 octobre

Les semaines qui viennent vont être consacrées à la préparation de l'après-midi « Portes Ouvertes » prévu le dimanche 6 octobre de 14h30 à 17h30 avec diverses animations : la vente d'objets réalisés par les résidents, le panier garni, la bourriche, le jeu de piste, le concours de dessin, la possibilité de visiter un appartement témoin... Tout au long de l'après-midi « RUBECA » déambulera dans les différents espaces pour montrer l'étendue de ses talents de ventriloque et de magicien.

Venir découvrir l'EHPAD et échanger avec le personnel c'est aussi aider vos proches à dédramatiser et à se projeter pour une entrée éventuelle dans ce que nous souhaitons être un véritable « lieu de vie ». Il est en effet important d'anticiper l'augmentation de la dépendance afin que le parcours de vie ne devienne pas un parcours du combattant. Mais avant d'envisager une entrée, nous pouvons aussi vous aider dans le maintien à domicile grâce au portage des repas (7 €/déjeuner en liaison chaude) et les logements du Foyer Soleil attenants à l'EHPAD.

Le Directeur de l'EHPAD, Philippe BOUDEAU

LA GALERIE DU SÉNÉCHAL

Vous n'êtes pas encore entrés dans notre nouveau local !...
N'hésitez pas, franchissez la porte.

Vous y serez accueillis chaleureusement par les artistes exposants.
Qu'ils soient sculpteurs, peintres, vitraillistes, céramistes, ..., artistes en tous styles, ils apprécient le confort de ce nouveau lieu qui met bien en valeur leurs différentes œuvres.

Depuis le début 2019, nous avons reçu des expositions remarquables pendant lesquelles ont été présentés des tableaux, sculptures et objets de grande beauté et de qualité.

Certains visiteurs se sont laissés tenter par l'acquisition d'une œuvre originale. Quel bonheur de la contempler chaque jour !...
C'est une grande chance pour notre commune de disposer d'un tel lieu.

Michel SACHOT et tous les bénévoles de la Galerie du Sénéchal.

Exposition : Catherine Guittet

Exposition : Léa Dominot

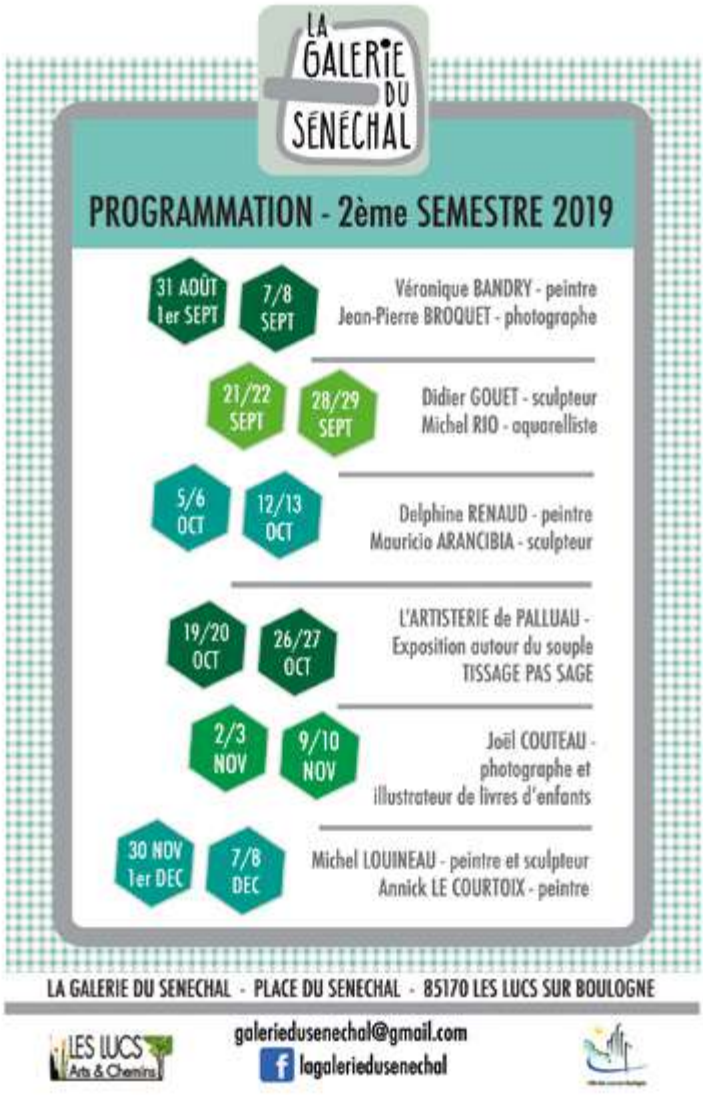

SECOURS CATHOLIQUE

Le Marché aux Puces du secours catholique approche. Cette année les équipes locales ont choisi d'aider les petits producteurs de Madagascar à améliorer la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, en lien avec Caritas International et ENDA Madagascar.

Pourquoi Madagascar ? Ce pays de 22 millions d'habitants est placé au 156e rang mondial sur 188 pays sur le plan du développement. 92% de la population vit avec moins de 2 dollars par jour. Les aléas climatiques : cyclones tropicaux, inondations ou sécheresses, détruisent les plantations et les habitations, endommagent les infrastructures. Les crises socio-politiques récurrentes et les manques au niveau de l'éducation contribuent à la détérioration du niveau de vie des populations et à l'absence de perspective pour les jeunes.

Cette année Claude Bernard a laissé l'organisation générale du Marché aux Puces et une nouvelle équipe s'est mise en place sous la houlette de Marie-Luce Coussaud (Le Poiré) et Raymond Mollé (Aizenay). Les dons (petits meubles, électro-ménager, jeux, vaisselle, bibelots, articles de jardins...) doivent être apportés dans chaque commune aux responsables de la collecte.

Pour les Lucs : Pierre Le Roux (09 50 82 88 44) ou Jean Orieux (06 67 53 25 43)

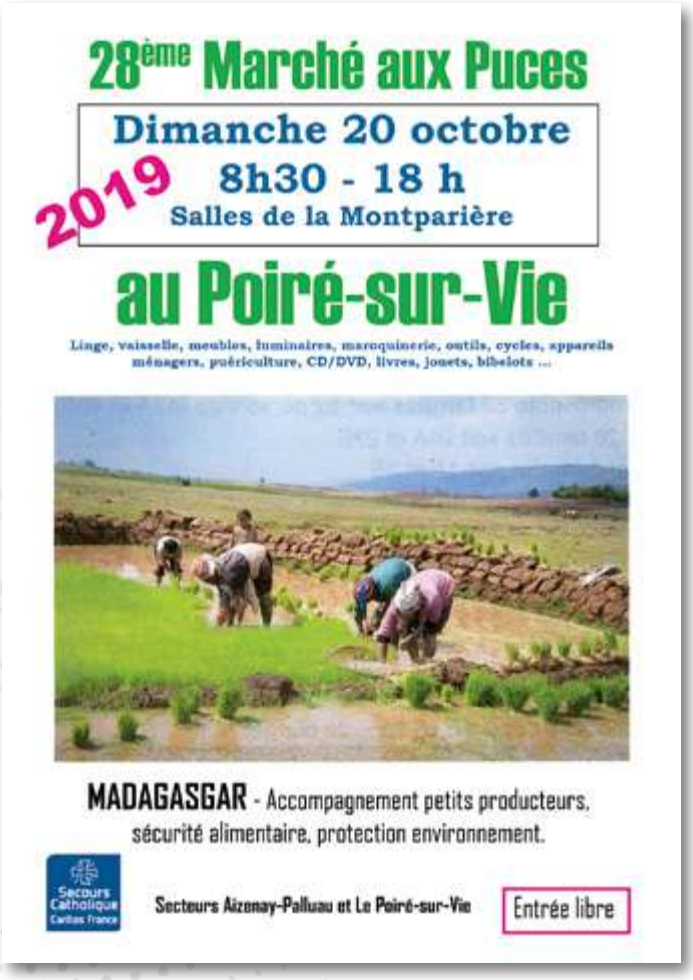

ADMR

la référence du service à la personne

Association Aide à Domicile
Les Lucs-sur-Boulogne - Beaufou
54, rue Charette
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

LES SERVICES PROPOSÉS

- Aide et accompagnement à domicile
- Ménage, repassage
- Aide à la toilette
- Téléassistance
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien lors d'un changement familial
- Soutien à la fonction parentale
- Accompagnement aux courses et repas
- Accompagnement aux sorties et activités de loisirs

L'ADMR à votre écoute :

Pour de plus amples renseignements :

Le comité de secteur ADMR Vie et Boulogne situé 13, Place du marché au **Poiré-sur-Vie**, est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30.
Téléphone : **02 51 31 82 42**
Mail : paysvieetboulogne@admr85.org

Le secrétariat de l'antenne des Lucs-sur-Boulogne-Beaufou reçoit également le public 54, rue Charette le jeudi après-midi de 13 h 15 à 16 h 15.

Pour rencontrer les bénévoles, référents-communes, merci de bien vouloir prendre rendez-vous :
par téléphone au **02 51 31 82 42**
ou par mail : paysvieetboulogne@admr85.org

CLUB LE SOURIRE

Les vacances sont terminées, les activités ont repris tous les jeudis :

- Jeux de société, de cartes, de boules, etc.
- Dictée et chorale le premier jeudi de chaque mois
- Informatique le lundi après-midi de 13 h 30 à 16 h et le mardi matin de 9 h 30 à 11 h.
- Une réunion d'information aura lieu le **mercredi 2 octobre à 10 heures salle 1 de la Mairie,** les cours commenceront la semaine suivante.
- Généalogie un jeudi par mois à 9 h 30

En Mai dernier, 32 personnes ont participé à la sortie à l'Orient-Express.

La journée a débuté par la visite de l'élevage des escargots à la maison Royer des Herbiers, suivie d'une dégustation.

Ensuite, départ pour Mortagne pour prendre le train « l'Orient-Express » dans lequel nous avons déjeuner, tout en admirant le paysage de Mortagne aux Herbiers et inversement. Cette promenade dans ce train d'autrefois a enchanté les voyageurs.

La journée a continué par la visite de la « Savonnerie des Collines » aux Epesses. Le patron de l'entreprise, avec passion, nous a fait connaître la fabrication des savons et lessives avec des produits naturels et leurs secrets.

Démonstration de production de savon

Ce fut une journée bien remplie.

Dernière semaine de Septembre, un groupe part à la découverte du Pays Basque.

Quant aux manifestations pour ce dernier trimestre nous avons :

- **Les concours de belote** du 5 octobre et du 7 décembre Salle Albizia ouverts à tous.
- **Le concours de tarots** au profit du Téléthon le samedi 16 novembre
- **L'après-midi dansant** le 21 novembre animé par Jean-Marc, salle du Clos Fleuri à partir de 14 h 30.
- **Le Buffet d'Automne** le 24 octobre pour les membres du club
- **(n'oubliez pas de vous inscrire avant le 10 octobre)**

ATTENTION :

Le Jeudi 12 décembre 2019 : REPAS DE NOËL à 12 h 30 Salle du Clos Fleuri, celui-ci remplacera le goûter de Noël habituel.
Ce repas de Noël est offert par le **CCAS à tous les retraités de la Commune.**
Une inscription est obligatoire avant le 1er décembre :
au **02 51 31 20 04 ou au 06 89 37 77 65**
Toute personne non inscrite sera refusée.
L'animation ce jour-là est assurée par Jacques et Daniel (chansons, sketches etc.)
Le Club accueillerait avec plaisir quelques personnes pour les aider au service.

BONNE RENTRÉE À TOUS

MÉDIATHÈQUE

Végétalisez-nous !

On trouve que la médiathèque manque un peu de vert... alors on fait appel à vous pour nous végétaliser ! Plantes, fleurs, légumes en pot... Allez-y, bouturez et apportez-nous un peu de vous !

On accepte aussi avec grand plaisir coups de mains vertes.

Les rdv à venir

RDV RÉGULIERS

À partager ! : Temps de partage de savoir et/ou savoir-faire. (Pour tous, entrée libre)
Mercredi 16/10, 15 h : Initiation au dessin de personnages mangas

Rdv numérique : pour les 8-12 ans (sur inscription)
Mercredi 13/11, 15h : Makey-makey et hologrammes

Lucalire : Lectures et chansons pour les enfants. (entrée libre)
Samedi 19/10, 9/11, 14/12
10 h pour les 0-3 ans
10 h 45 pour les 4-7ans

Bébés lecteurs : Pour les assistantes maternelles et/ou leurs parents et leurs petits
Jeudi17/10, 21/11, 19/12, de 10 h à 11 h (entrée libre)

ANIMATIONS PONCTUELLES

Exposition Mangas - du 11 septembre au 26 octobre

Ciné enfants - 23/10
10 h 30 pour les 2-5 ans
15 h pour les 5 ans et +

Soirée d'échanges : « Les Métiers de Youtube » - 23/10, 20 h 30 (ados, adultes)
You Tube se professionnalise de plus en plus. Venez échanger sur le thème en compagnie de Bruno Mérault (intervenant sur le numérique) et Romain Guérif (cadreur/monteur pro).

Temps fort « Petite enfance-Livre-Langage »
Exposition « Les livres c'est bon pour les bébés » - du 6/11 au 24/12

Samedi 16/11, 10 h 30 : Spectacle « Les petits pots », Cie de l'Être ange (3 mois - 3ans)

Vendredi 22/11, 20 h : Atelier d'initiation à la communication gestuelle avec le jeune enfant, animé par les animatrices du RAM (Ouvert à tous sur inscription)

Vendredi 29/11, 20 h 30 : Conférence « Parler et lire aux bébés : l'importance du langage », par l'association PAROL' (Entrée libre)

Appel à participation :

- ✓ ***À partager ! :*** Parce qu'on ne trouve pas tout dans les livres... Si vous avez un savoir ou savoir-faire à partager avec les autres, venez nous voir ! Nous recherchons des « partageurs » pour décembre, février, avril et juin.
- ✓ ***Bénévolat :*** accueil du public, équipement des livres, animation... si ça vous dit, venez rejoindre notre équipe de bénévoles.

Horaires

Lundi : 16 h 30-18 h 30
Mercredi : 10 h-12 h 30 / 14 h 30-19 h
Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30
Samedi : 9 h 30-13 h / 14 h-17 h 30

68, rue Charrette
85170 Les Lucs-sur-Boulogne
02 51 34 61 83
leslucssurboulogne@biblio-vieetboulogne.fr
mediatheque.vieetboulogne.fr
Réseau Communauthèque Vie et Boulogne

L'EMNV à l'heure de la Soul Music

Le 5 mai dernier, les ensembles de l'Ecole ont présenté leur spectacle « **Soul Music et Droits Civiques** ».
Dans la salle du Clos Fleuri redécorée pour l'occasion, les spectateurs ont pu se plonger dans l'histoire des droits civiques américains à travers les grandes figures de l'époque de la Soul Music, tout en se régalant des douceurs de notre nouveau pâtissier, Ô Praliné Sucré.
Ce fut de nouveau l'occasion d'une riche collaboration avec la Médiathèque des Lucs.

FÊTE(S) DE LA MUSIQUE

Le Grand Orchestre s'est produit à deux reprises lors de la Fête de la Musique.
Le 14 juin, nous avons pu les retrouver au **Poiré sur Vie** et le 21 juin à **Aizenay**.

Ce fut également l'occasion d'accueillir dans l'orchestre des musiciens de ces deux communes pour un moment de partage musical.

CONTE MUSICAL

L'année musicale s'est terminée par la dernière représentation du conte musical « **Swing Café** » de nouveau en partenariat avec le réseau des médiathèques. La p'tite chorale et l'Orchestre en Herbe accompagnés de Claire se sont produits à St-Denis-la-Chevasse, aux Lucs-sur-Boulogne ainsi qu'à Belleville-sur-Vie devant un public conquis.

L'année musicale s'est terminée par la dernière représentation du conte musical « Swing Café » de nouveau en partenariat avec le réseau des médiathèques. La p'tite chorale et l'Orchestre en Herbe accompagnés de Claire se sont produits à St-Denis-la-Chevasse, aux Lucs-sur-Boulogne ainsi qu'à Belleville-sur-Vie devant un public conquis.

RAPPEL
Les élèves des Lucs sur Boulogne peuvent bénéficier d'une **subvention communale** (soumise au quotient familial).
Renseignements en mairie

Retrouvez d'autres photos sur notre site
https://www.ecoledemusique-nordvendee.fr/
Rubrique Actualités

!!

L'Assemblée générale de l'Ecole de Musique Nord Vendée aura lieu
LE VENDREDI 4 OCTOBRE à 20H, à la salle Albizia
Avec la remise des diplômes pour les élèves en fin de cycle.

C'EST LA RENTREE !!

Vous souhaitez intégrer l'Ecole de Musique Nord Vendée, connaître le fonctionnement de l'Ecole, les instruments enseignés, avoir des informations sur la classe d'éveil, le solfège, les ensembles...
Alors n'hésitez pas à nous rencontrer aux heures d'ouverture du secrétariat :
Le mercredi de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h.
Vous pouvez également retrouver toutes les informations pratiques et toutes les photos de l'année écoulée sur le site internet de l'école
https://www.ecoledemusique-nordvendee.fr/

Ecole de Musique Nord-Vendée
Permanences par Isabelle:
mercredi 15 à 17h et **samedi** 10 à 12h
17, place de l'industrie
85170 Les Lucs sur Boulogne
02 51 46 53 33
emnv@orange.fr
www.ecoledemusique-nordvendee.fr

Les Lucs Comédie

présente

Nelson

Une comédie signée Jean Robert-Charrier

vendredi 1er novembre 20h30 - dimanche 3 novembre 15h
vendredi 8 novembre 20h30 - samedi 9 novembre 20h30
dimanche 10 novembre 15h

Salle du Clos Fleuri, aux Lucs-sur-Boulogne

Une comédie de Jean Robert-Charrier mise en scène par Florian Gendre.

D'un côté, une famille bourgeoise, menée par une mère avocate passionnée par l'argent, la gloire, et la fourrure.
De l'autre, une famille modèle, 100% écolo végétalienne passionnée par les missions humanitaires de toutes sortes et la défense des petits animaux.
Venez assister à la rencontre choc de ces deux familles que tout oppose et qui devront pourtant, le temps d'un dîner, tenter de cohabiter.

Réservations en ligne ou au 06 22 24 34 81 / 06 11 81 53 30
Tarifs (places numérotées) : adultes : 7 € / enfants : 5 € (4-12 ans)
Mail : leslucscomedie@gmail.com / Page Facebook : Les Lucs Comédie

ASSOCIATION LUCUS

Recherches, Études Historiques, Sauvegarde, Valorisation du Patrimoine

Les aléas du climat et autres événements naturels dans notre région au cours des siècles

Sur le linteau d'une maison aux Lucs :

« C'EST ME (Maître) TEXIER QUI L'A FAIT BÂTIR ET CES ENFANTS L'AN 1781 GRANDE SÉCHERESSE »

1095 Sécheresse avril à septembre stérilité du sol, disette de pain et de fruits

1105	Grande pluie en juin rejet des morts hors des sépultures
1227	Sécheresse, les puits et les fontaines taris
1329	Gel chaque mois vendange à la Toussaint avec des gants
1480	Hiver très rigoureux récolte de blé perdue, 100 000 morts de faim en France
1598	Tempête, maisons et cheminées abattues, arbres et haies arrachés
1664	Comète à la Toussaint observée pendant deux mois
1701	Hiver très rigoureux, rivières gelées, pierres fendues, blé gelé dans les sillons
1709	Hiver exceptionnel presque tous les arbres gèlent, même le houx ; nombreux morts
1719	Etés secs et longs, hiver doux, arbres en fleurs en février puis en octobre
1727	Eté très long, chaleur de février jusqu'à septembre
1740	Gel; raisin gelé, les fruits mûrissent en octobre
1743	Raz de marée, la mer s'élève et se retire de 12 pieds (4 m) après un bruit sourd
1781	Grande sécheresse
1789	Gel, la glace envahit le port des Sables
1806	Grande sécheresse, l'eau manque fin août
1898, 1899, 1900	Sécheresse, sources et puits taris
1928, 1932	Canicule, chaleur tropicale, cas d'insolation pendant les battages
1962	Gel, passage du Gois bloqué par les glaces
1999	Tempête le 25 décembre, un quart des forêts sinistré, vent à plus de 200 km/h

LES Z'AMIROLÉS

Association de sauvegarde du patrimoine

Avec un été très chaud et des animations sous le soleil, ces animations se sont bien passées.
Les 5, 6 ,7 et 8 juillet : à Ballots avec la commune de Beaufou pour la fête des communes aux noms burlesques.
Le 28 juillet : fête de la bouse à Triaize.
Les 29 et 30 juillet : à l'EHPAD l'Arbrasève de Rocheservière.
Le 1er septembre : foire à l'ancienne de l'Hermenault.
Le 14 septembre : hôpital de Corcoué-sur-Logne pour une kermesse.
Toutes ces animations ont pour thème les métiers anciens et l'accordéon.
La fin de l'année est plus calme, sauf pour les musiciens qui repartent accompagner les chants de marins avec leurs accordéons.

Pour tout contact : **Vincent Jacques 02 51 31 35 63**

À l'historial de Vendée

PLEIN FORMAT

Plein Format Association : déjà la 8e rentrée

Lors de notre dernière exposition annuelle, en juin 2019, nous avons eu le plaisir d'intégrer les magnifiques locaux de la nouvelle Galerie du Sénéchal où nous avons accueilli environ 260 personnes. Il nous a fallu apprivoiser ce lieu et trouver de nouveaux repères pour équilibrer notre thème annuel « En équilibre », le thème libre et notre fil rouge que tout le monde attend avec impatience. Nous avons même pu organiser une petite rétrospective des expositions précédentes et un diaporama qui a permis de montrer la vie de notre association et quelques photographies de nos challenges plus ou moins farfelus.

Pari tenu avec un retour, encore très positif, de la part de nos visiteurs, qui vont nous obliger à mettre la barre encore plus haute l'année prochaine. Le seul bémol de l'exposition dernière est de ne pas avoir pu accueillir les enfants pour cause de pont de l'Ascension. Ce n'est que partie remise pour 2020.

En parallèle, nous avons pu exposer pendant 3 mois à la médiathèque des Lucs qui nous a accueilli chaleureusement. Nous vous rappelons aussi que les panneaux photographiques installés dans le parc de la mairie sont toujours visibles.

L'été a été plutôt tranquille en terme d'activité photographique cette année, quelques visites d'expositions locales de-ci de-là, mais pas de « devoirs de vacances ».

C'est donc parfaitement reposés que nous avons repris nos activités le 11 septembre avec toujours la même volonté qui nous anime depuis plusieurs années :

- Le plaisir du partage autour de la photographie (les expositions, les conseils, les avis constructifs, les envies, les coups de cœur que nous avons envie de faire découvrir....),
- La curiosité (nouvelles techniques, « nouveaux « photographes », sortir des sentiers battus...),
- La pratique, la pratique et encore la pratique,
- Et ce, quelque-soit le niveau de chacun, avec un seul impératif : apporter sa bonne humeur et se faire plaisir.

Si vous avez envie de partager tout cela avec nous, vous pouvez encore nous rejoindre jusqu'à fin octobre où nous clôturerons les inscriptions et constituerons notre groupe pour cette année.

Les anciens et les nouveaux membres sont donc prêts à relever le défi pour faire aussi bien, sinon mieux pour cette nouvelle saison.

Pour plus d'information, visitez
www.pleinformatassociation.fr
ou bien PFAssociation

Plein format Association

LES BEUCQUOTS D'AUX LUCS

Les Beucquots ont terminé la saison de bien belle manière en assistant au Festival interceltique de Lorient le dimanche 4 août. Partis à 6 h du matin, nous avons pu admirer la grande parade dans le stade de la ville le matin avant de déjeuner dans un restaurant du port. L'après-midi, déambulation au milieu des spectacles tous hauts en couleurs mais pas toujours faciles d'accès vu la foule ! Après le dîner, toujours dans le stade, la nuit celtique nous a offert plus de deux heures d'enchantement : tourbillons de costumes, airs entraînants de cornemuses, tambours et autres guimbardes, sans oublier les champions du monde de danse irlandaise ! Là !!!! Nous mesurons que ces virevoltants jeunes gens et leurs claquettes viennent d'une autre planète que les Beucquots et leurs quadrilles ou maraîchines ! Quel travail et quel ensemble ! Chapeau rabalaïe bien bas !

Retour en Vendée où les répétitions recommencent depuis le vendredi 6 septembre. Il y a toujours de la place pour tous ceux qui aiment la danse. Et pas besoin de certificat médical pour s'inscrire : l'esprit jeune et la bonne humeur suffisent.

RAPPEL : N'oubliez pas : il est encore temps pour retenir vos places au **repas traditionnel organisé le samedi 5 octobre**, salle du Clos Fleuri. Nous y accueillons nos amis de la Gnol'aïe, groupe de Sallertaine.

LES FILLES CRÉATIVES ET COMPAGNIE

Les Filles Créatives et Compagnie vous souhaitent une belle rentrée et vous invitent à venir les rejoindre au sein de leur association pour un échange intergénérationnel autour d'activités manuelles et pauses gourmandes.

Pour la saison 2019/2020, nos rencontres sont fixées tous les lundis à partir de14 h 30 salle de l'ancienne bibliothèque au sous-sol de la mairie. Broderie, tricot, couture, scrapbooking sont les différentes activités pratiquées par nos adhérentes.

Nous faisons également intervenir des créatrices afin de découvrir d'autres loisirs créatifs comme le cartonnage.

Nous envisageons également de retourner à l'atelier de peinture sur porcelaine chez Nathalie Turpin à Saligny.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter Guislaine PROUTEAU au 06 35 15 90 26 ou Sylvie MICHELET au 06 75 88 41 04

L'inscription pour l'année est de 15 €.

USBL FOOTBALL

Et voilà, nous voici repartis pour une nouvelle saison au sein de l'USBL Football. En effet, cette saison aura une connotation historique puisque le club fêtera ses 70 ans d'affiliation à la Fédération française de football.
En ce qui concerne cette nouvelle saison sportive, elle sera placée sous le signe de voyages pour nos équipes A et B notamment. Les objectifs restent inchangés en espérant se mêler à la lutte pour les places sur le podium et marquer cette année anniversaire par des exploits retentissants en coupe.
Pour atteindre ces 2 objectifs, le club a maintenu sa confiance aux 2 entraîneurs déjà en place : Julien et Daniel. Le fait de travailler avec les mêmes entraîneurs reste quelque chose d'exceptionnel au sein de l'USBL Football ces dernières années. Il est intéressant de poursuivre dans la continuité pour récolter le fruit du travail débuté les saisons antérieures. Nul doute qu'ils arriveront à motiver nos joueurs à porter haut nos couleurs ainsi que nos valeurs sur tous les stades. Plusieurs recrues arrivées cet été permettent au club de continuer à aligner 4 équipes séniors et ainsi continuer à développer un état d'esprit et une concurrence de qualité.

L'équipe fanion prête à en découdre avec cette nouvelle saison

Le Groupement de Jeunes avec Legé se poursuit, et la saison dernière aura été la saison qu'attendait les dirigeants depuis sa création : 2 équipes par catégorie d'âge et des niveaux intéressants : la 1re Division. Néanmoins, les membres du G.J. sont conscients que garder cette quantité et cette qualité relève chaque saison du défi. De sa place d'éducateur, Jérémy Bonnin est le lien entre les joueurs, parents et dirigeants, et a un rôle prépondérant en tant qu'interlocuteur privilégié du club pour le pôle jeune. Une tâche pour laquelle il est secondé par Benjamin Ponthoreau.

Que vous soyez en civil, en survêtements, en short-maillot, nous avons tous la même passion : Le Football et l'USBL !!!

Vous avez tous, bénévoles, partenaires, dirigeants, parents, joueurs et supporters une place prépondérante au sein de l'USBL Football qui se veut un club familial, et vous avez surtout tous un rôle à jouer dans notre association. Sans vous le club ne pourrait fonctionner, alors MERCI, et votre présence reste notre meilleur leitmotiv.

Le foot est un jeu, alors amusez-vous !!!!

Date à retenir :
➜ **Vendredi 15 novembre : Tournoi de belote** *co-organisé avec l'USBL Basket.* **Début à 20 h**
L'USBL connecté :
usbl-football@wanadoo.fr
www http://usbl-football.pagesperso-orange.fr/
https://www.facebook.com/usblfoot/?fref=ts
https://twitter.com/usblfoot

Ps : Pour vos équipements sportifs, n'hésitez pas à venir consulter la page boutique sur le site de l'USBL Football.

USBL BASKET

L'USBL basket est reparti pour une nouvelle saison, toujours en CTC (Coopération Territoriale de Clubs) avec le club du Poiré-sur-Vie.
Mi-août, les équipes séniors, U18, U15 et U13 ont repris les entraînements avec un programme physique : footing, fractionné, renforcement musculaire... Le basket était aussi au rendez-vous, avec une reprise en douceur, dribble, slalom et shoot. Dès début septembre, les matchs amicaux ont débuté pour les seniors et les U18 afin qu'elles puissent travailler et améliorer leur jeu et leur système. Le championnat sénior débutera le week-end du 21 et 22 septembre, tout comme celui des équipes jeunes région. Les jeunes départementaux commenceront, eux, le week-end du 14 et 15 septembre.
L'équipe loisir, qui s'est formée la saison dernière, revient avec la motivation et le sourire. Elle jouera, généralement, le mercredi soir, à la salle des Lucs.
Les équipes U11 et U9 quant à elles ont repris les entraînements début septembre avec un retour sur les bases du basket.
Comme les années précédentes, des matchs se tiendront chaque week-end à la salle de basket. N'hésitez pas à venir encourager nos équipes !

À noter sur votre agenda : le « Vide ta chambre » est de retour cette année encore ! Vous avez des jouets, des vêtements ou des livres dont vous ne vous servez plus ? Profitez du Vide ta chambre pour vendre tous ces objets ! Il a lieu le dimanche 20 octobre 2019 dans la salle de sport n°1. Pour y participer, vous pouvez appeler Cindy ROUSSEAU (06 75 73 39 36) ou Constance RENAUDIN (06 32 70 12 69) afin de réserver votre stand.

JUDO CLUB LUCQUOIS

Suite aux championnats du monde qui ont eu lieu à Tokyo fin août, le Judo Club Lucquois rouvre ses portes et vous attend nombreux !!!

Joël RIVIÈRE, le président, et son équipe qui accueillent Morgane DUMOTTAY (ceinture marron de 19 ans) au sein du bureau seront heureux de vous renseigner pour cette saison de judo.

Plusieurs cours s'offrent à vous et le **1er cours est GRATUIT :** venez essayer !!

Pour les 3/5 ans, le cours se déroule le jeudi de 17 h 30 à 18 h 15 (motricité, jeux ludiques, préhension...).

Pour les débutants de 6 à 8 ans, le cours a lieu le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15. Les 9/12 ans pourront pratiquer leur activité le mardi soir de 18 h 15 à 19 h 30. Et **NOUVEAUTÉ :** Géraldine propose un 2e cours pour les 6/12 ans le samedi de 10 h à 11 h 15.

Les ados/adultes auront le choix de venir une ou deux fois par semaine : le mardi de 19 h 30 à 20 h 45 et/ou le samedi de 11 h 15 à 12 h 45.

Pour ceux qui veulent se maintenir en forme, le réveil musculaire est pour vous... Venez renforcer vos cuisses, vos fessiers, vos biceps, vos abdos... dans une ambiance conviviale le samedi matin de 10 h 00 à 11 h 00.

Et enfin, pour ceux qui veulent apprendre à se DEFENDRE, n'hésitez pas à venir essayer le ju jitsu/self défense le jeudi soir de 19 h 30 à 20 h 30, cours assuré par Joël. En effet, vous apprendrez à vous défendre face à différentes situations.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter au **06 84 82 76 61.**

Géraldine Mahé, professeur du club.

柔道

KARATÉ - AVKS

Pour la saison 2019-2020 , il sera désormais possible de s'inscrire et de régler les cotisations en ligne en copiant ou cliquant sur le lien suivant : https://www.helloasso.com/associations/association-vendeenne-karate-shito-ryu-2/adhesions/karate-shito-ryu-et-disciplines-associees

Vous pourrez découvrir ou faire découvrir le Karaté et ses disciplines associées (Karaté Self Défense , Karaté Light contact) en pratique traditionnelle ou de santé, comme loisir, ou sous sa forme sportive.

Enfants accueillis à partir de 7 ans

Horaires des cours :

- Le Lundi de 19 h 30 à 21 h 00 : Adultes-adolescents
- Le Mercredi de 19 h 00 à 21 h 00 : Enfants-Adultes-Adolescents
- Le vendredi de 19 h 00 à 21 h 00 : Enfants-Adultes-Adolescents

Information :

au **06 27 21 16 47**

mail : **karate.avks85@gmail.com**

AVKS - Club de karaté

Site : **http://assovendeekarateshito@wifeo.com**

TENNIS

Tennis Club LES LUCS

Contacts :
Président : **Matthieu Malherre**
06 61 56 75 58
Club house : **02 51 31 32 22**
mail : 02850343@fft.fr

Avec un peu plus de 50 licenciés, le Tennis club des Lucs ouvre sa nouvelle saison 2019-2020.
Après l'Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue à la fin du mois de juin, le bureau a été en partie renouvelé, avec un nouveau président en la personne de Matthieu Malherre.
Nous retrouverons cette année avec plaisir notre entraîneur Anthony Nauleau (du Mouilleron Tennis Club classé 3/6). Il sera secondé par Mael Massarini (15/2), du club de Dompierre-sur-Yon où il officie également.

Reprise des entraînements à partir du 17 septembre
Ceux-ci se dérouleront le mardi, mercredi et jeudi soir. Anthony et Mael encadreront enfants et adultes.

Championnat : Le championnat d'hiver se déroule de la mi novembre au mois de mars. Deux équipes hommes sont engagées cette année en pré région pour l'équipe 1 et en division départementale pour l'équipe 2. Chez les femmes, l'équipe 1, après sa très belle saison de l'an dernier, jouera en Régionale 1 ; une équipe 2 est également inscrite cette année.

Les deux entraîneurs pour la saison à venir Anthony Nauleau et Mael Massarini

L'équipe 1 femmes en Régionale 1 cette saison

Le club s'engagera encore cette année en championnat d'été et vous serez informés des différents tournois qui sont proposés aux alentours des Lucs dans l'hiver.

Bienvenue aux nouveaux joueurs et nouvelles joueuses qui nous rejoignent cette année ! Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire au club, que vous vouliez commencer le tennis, reprendre après une pause et ce, quelque soit votre niveau..

Tarifs 2019-2020
Licence seule : enfant = 45 €/adulte = 80 €
A- Baby Tennis (4-6 ans)
Licence + cours collectif = 70 €
B- Galaxie Tennis (6-11 ans)
Licence + 1cours collectif = 110 €
C- Les Ados (12-18 ans)
Licence + 1 cours collectif = 140 €
D- Les Adultes (18 ans et +)
Licence + 1 cours collectif 1 h 15 = 185 €

N'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de Pierrette Saulet Tennisclubdeslucs@ffr.fr ou à consulter le site internet du club : **www.club.fft.fr/tennislucssurboulogne** ou encore suivre l'évolution des différentes équipes et les animations festives qui ponctuent l'année sur Facebook.

Pour le Tennis club des Lucs, Jean-Pierre Trigodet

LE PALET LUCQUOIS

Le Palet Lucquois a fait sa rentrée le vendredi 30 août pour le premier entraînement avec de nouvelles têtes.

En effet, le club a perdu quelques éléments de la saison mais en a récupéré de nouveaux. L'effectif sera plus étoffé que le dernier exercice, passant de 43 à 47-50 joueurs.
Le 13 septembre, nous recevrons La Chaize-Giraud pour la première journée. Le groupe est également composé de Saint-Philbert-de-Bouaine, Palluau, Saint-André-Goule-d'Oie et la Ferrière.
Le premier objectif sera le maintien en seconde division, il pourrait évoluer selon l'enchaînement des résultats.
Les seniors commencent le mercredi 11 septembre toujours, dans la convivialité.
Enfin, le club remercie Yoann MARTINEAU pour ses années de co-présidence et de secrétariat. Pour ce dernier poste, il a été remplacé par Sylvain VRIGNEAU et Jérôme GUIBERT (adjoint).

Pour tous renseignements :
Sébastien HERMOUET : 06 70 76 96 95 ou **Michel PADIOLEAU (responsable sénior) 06 72 39 94 01**

LES RANDONNEURS LUCQUOIS

Les randonneurs lucquois attaquent de pied ferme leur 5e année de rando, et espèrent accueillir bientôt leur cinquantième randonneur ou randonneuse !

En effet notre association grandit d'année en année, de 23 en juin 2015, nous sommes actuellement 48 inscrits. Nous gardons nos bonnes habitudes en nous adaptant aux besoins exprimés :

- 2 groupes marchent le mardi sur les sentiers des Lucs et des communes environnantes : 12 km d'un bon pas (environ 5 km /heure), 8 km un peu moins vite.
- Certains se retrouvent pour marcher 7 ou 8 km le jeudi matin sur les Lucs,
- Un petit groupe pour de la marche nordique le jeudi soir.

Nous n'oublions pas quelques moments festifs au retour de la marche ou pour la galette des rois, et en juin lors de nos 2 journées de marche avec pique-nique. Cette année, le groupe a découvert à cette occasion les sentiers de Saint-Jean-de-Monts et Saint-Christophe-du-Ligneron avec un repas partagé avec les conjoints le midi et divers jeux l'après-midi.

L'assemblée générale se déroulera le lundi 18 novembre à 18h salle de la mairie.

N'hésitez pas à venir faire un essai, le rendez-vous est à 9h, parking du Parc des Sports (près de France Rurale).

Contact : **06 28 04 62 95**
courriel : **mnbarreteau@gmail.com**

Historial

Changez d'avis sur les musées
Historial de la Vendée
Musée de France

Des Rendez-vous réguliers vous sont proposés toute l'année à l'Historial :

2e dimanche du mois : Journée dédiée à une thématique
Vacances scolaires : Ateliers des p'tites vacances, spectacles, animations et visites guidées programmées tous les jours.

OCTOBRE

La semaine du Goût à l'Historial

- ➜ 9 octobre - 20H00 : **Soirée étoilée : Les secrets d'un grand chef, Xavier Giraudet**
  Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 5€
- ➜ 12 octobre - 10H15 : **Atelier adultes : la cuisine des légumes oubliés**
  Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€
- ➜ Dimanche 13 octobre : **Dimanche thématique : À la table de l'Histoire**
  Visites en famille sur l'alimentation à 14 h 30 et 16 h 30

Les vacances d'Automne : Vive les Sciences !

- ➜ 23 et 30 octobre - 10H15 et 15H00 : **Les ateliers des p'tites vacances**
  Les p'tits scientifiques
  Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Pour les 8-12 ans - Tarif : 6€
- ➜ 26 octobre- 11H00 et 17H00 : **Les enfants au musée : Le samedi, c'est pour les petits...**
  Spectacle *Après la pluie* par Les Éléments disponibles
  Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Pour les 0-5 ans
- ➜ 27 octobre- 15H30 : **Les enfants au musée : Le dimanche, c'est pour les vieilles branches !**
  Spectacle Togarimoq par les Balbutiés
  Sur réservation au 02 28 85 77 77 - À partir de 5 ans

NOVEMBRE

- ➜ 10 novembre : **Dimanche thématique : Et si on commençait à préparer Noël ?**
  Noël approche à grands pas, il est temps de commencer à préparer les fêtes. Parents et enfants sont invités à découvrir les traditions liées à Noël et au Nouvel an et à réaliser ensemble de petits bricolages.
- ➜ 17 novembre : **Atelier adultes : Trésors et secrets des plantes médicinales**
  Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€
- 22 novembre : **Ouverture de l'exposition temporaire la fée Mélusine : Secrets d'une légende**
  Visites commentées tous les jeudis et dimanches après-midi
  Dimanches thématiques les 12 janvier, 9 février et 1er mars

DÉCEMBRE

- ➜ Dimanche 8 novembre 2019 : **Dimanche thématique : Mélusine, entre ombre et lumière**

Les vacances de Noël : Chevaliers, princesses et dragons

- ➜ Jeudi 26 décembre : **Les ateliers des p'tites vacances : « Chevaliers et princesses »**
  Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€
- ➜ Vendredi 27 décembre et 3 janvier : **L'Historial fait son cinéma**
  Projection des films d'animation « Chasseurs de dragons » et « Dragons »
  Une créa sur les dragons sera proposée aux enfants
  Sur réservation au 02 28 85 77 77
- ➜ Jeudi 2 janvier 2020 : **Les ateliers des p'tites vacances « Deviens un petit chevalier ou un petit archer »**
  Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€

Les Lucs s/ Boulogne
Salle du CLOS FLEURI & extérieur
FOIRE EXPO
53e édition
26 & 27 OCTOBRE 2019
FÊTE FORAINE
CONCOURS DE CHAROLAIS
JEU D'ÉNIGME
De nombreux lots À GAGNER
REPAS LE MIDI Espace Albizia
VENTE D'HUÎTRES
SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE ET DIMANCHE MATIN
RESTAURATION SUR PLACE TOUTE LA JOURNÉE
Crédit Mutuel
ACAI

Nouvelle entreprise

ROBIN & fils
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
ELECTRICITÉ
Dépannage 6j/7
02 51 41 32 63
ROBINETFILS.FR
St Denis la Chevasse
Les Lucs sur Boulogne
artipole.fr
ARTIPÔLE

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVELLE AGENCE
À PARTIR DU 11 OCTOBRE 2019
Rendez-vous dans votre agence
DES LUCS-SUR-BOULOGNE
PLACE MERCIER-DE-GRAMMONT
Nouveaux horaires
MARDI de 9h30 à 12h45 sur rdv de 15h15 à 19h00
MERCREDI de 9h30 à 12h45 sur rdv de 15h15 à 18h15
JEUDI de 9h30 à 12h45 sur rdv de 15h15 à 18h15
VENDREDI de 9h30 à 12h45 sur rdv de 15h15 à 19h00
SAMEDI de 9h00 à 12h45
ATLANTIQUE VENDÉE
CRCAM Atlantique Vendée, rte de Paris, Nantes – RCS Nantes 440 242 469 N° TVA FR 57 440 242 469 ORIAS – N° 07 023 954 – 09/2019.

Manifestations

OCTOBRE 2019

> **Mardi 1er octobre 2019**
Assemblée Générale de l'Amicale Bouliste
Salle n°2 du Clos Fleuri

> **Vendredi 4 octobre 2019**
Assemblée Générale de l'École de Musique
Salle Albizia

> **Samedi 5 octobre 2019**
Concours de belote
Organisé par le Club du 3e âge « Le Sourire »
Salle Albizia - à partir de 14 h 00

> **Samedi 5 octobre 2019**
Banquet « Les Beucquots d'Aux Lucs »
Salle n° 1 du Clos Fleuri

> **Dimanche 13 octobre 2019**
Loto
Organisé par l'APE Jacques Prévert
Salles n° 1 et n° 2 du Clos Fleuri

> **Jeudi 24 octobre 2019**
Buffet d'automne
Organisé par le Club du 3ème âge « Le Sourire »
Salle n°1 du Clos Fleuri

> **Samedi 26 et Dimanche 27 octobre 2019**
53e Foire des Lucs
Foire commerciale - Concours Charolais - Fête Foraine

NOVEMBRE 2019

> **Vendredi 1er novembre 2019**
> **Dimanche 3 novembre 2019**
Représentation théâtre
Organisée par l'association Les Lucs Comédie
Salles n° 1 et n° 2 du Clos Fleuri

> **Vendredi 8 novembre 2019**
> **Samedi 9 novembre 2019**
> **Dimanche 10 novembre 2019**
Représentation théâtre
Organisée par l'association Les Lucs Comédie
Salles n° 1 et n° 2 du Clos Fleuri

> **Vendredi 15 novembre 2019**
Concours de belote
Organisé par l'USBL Football
Salle n° 1 du Clos Fleuri

> **Samedi 16 novembre 2019**
Concours de Tarot au profit du Téléthon 2019
Organisé par l'Association « BEAU-SA-LU-BELLEVIGNY »
Espace Albizia à partir de 13 h 30

> **Mardi 19 novembre 2019**
Concours de belote
Organisé par les anciens combattants
Salle n°1 du Clos Fleuri à partir de 14 h 00

> **Jeudi 21 novembre 2019**
Après-midi dansant
Organisé par le Club du 3ème âge « Le Sourire »
Salle n°1 du Clos Fleuri à partir de 14 h 00

> **Samedi 30 novembre 2019**
Fête de la Sainte-Barbe
Organisée par l'Amicale des Pompiers
Salle n°1 du Clos Fleuri à 20 h 00

DÉCEMBRE 2019

> **Samedi 7 décembre 2019**
Concours de Belote
Organisé par le Club du 3e Age « Le Sourire »
Salle Albizia à partir de 13 h 30

> **Dimanche 8 Décembre 2019**
Marché de Noël - École Publique Jacques Prévert
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'École Publique
Salles du Clos Fleuri de 10 h 00 à 19 h 00

> **Jeudi 12 décembre 2019**
Déjeuner de Noël
Organisé par le CCAS de la commune et Club du 3e Age « Le Sourire »
Salle n°1 du Clos Fleuri à 12 h 30

> **Vendredi 13 décembre 2019**
Don du Sang
Organisé par l'Association Intercommunale des Donneurs de Sang
Salle n°1 du Clos Fleuri à partir de 15 h 00 à 19 h 00

> **Dimanche 15 décembre 2019**
Arbre de Noël - École Privée Notre-Dame
Organisé par l'Association des Parents de l'École Privée
Salles du Clos Fleuri

> **Samedi 28 décembre 2019**
Concours de Belote
Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Salle n°1 du Clos Fleuri à partir de 14 h 00

JANVIER 2020

> **Dimanche 12 janvier 2020**
Vœux du Maire
Salle n°1 du Clos Fleuri à 11 h 00

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL : JANVIER 2020
Les associations qui ont des informations à faire paraître sur le prochain "La Vie Communale" doivent les déposer à la mairie **avant le 30 novembre 2019.**

Comité de rédaction : Roger GABORIEAU, Dorothée JOYAU, Dominique LOISY, Michel MARTIN, Colette MARTINEAU, Dominique PASQUIER, Thierry VOINEAU.

Crédit Mutuel

Grelet Maçonnerie
Couverture - Ravalement
2, Z.A. de Bourgneuf
85170 Les Lucs-sur-Boulogne
TÉL. / FAX 02 28 15 27 94

ROBIN & fils
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE - DÉPANNAGE
02 51 41 32 63
ST DENIS LA CHEVASSE
ARTIPÔLE

Vincent Gallet Gravure
GRAVEUR - MARBRIER
02 51 46 54 41
06 35 26 51 34
fax 02 51 37 32 24
vggravure@gmail.com
273, bd De Lattre-de-Tassigny
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Annie Brethomé Salon de coiffure
Masculin - Féminin
Mormaison - 02 51 43 91 64
Les Lucs/Boulogne - 02 51 46 50 96

Studio carlen
SALON DE COIFFURE
51 avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
☎ 02 51 05 76 49

BATI LR
• MAÇONNERIE
• COUVERTURE
• ÉTANCHÉITÉ
NEUF / RÉNOVATION
batiloyer@gmail.com 06 60 68 64 55 | 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

AFDIA
Diagnostics immobiliers
Infiltrométrie
A votre service depuis 1998
NOS
• Rapports sous 24h
• Rapports transmis par courrier et mail
• Interventions en urgence
• Devis gratuit sur simple demande
• Service après-vente
Icert Allianz

Carrefour contact
Rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 24 64 - e-mail : turlucs@wanadoo.fr

La Fine Gueule
M. et Mme BOUCHET
Tél. 02 51 31 20 15
la-fine-gueule@wanadoo.fr
Banquets - Mariages
Repas de famille et à domicile
Place du Moustier - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Artisan Multi-Services
Électricité
Plomberie
Chauffage
Travaux de Mini-Pelle
Laurent L' HOSTIS
Les Lucs Sur Boulogne
02 51 31 37 10

MORISSET
Entreprise Générale du Bâtiment
Terrassement • Maçonnerie • Béton armé
Couverture • Neuf & rénovation
Siège social : 117, Constantine - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne (Vendée)
Tél. : 02 51 31 20 58 - Fax 02 51 46 51 54
Mail : accueil@sasmorisset.fr - Site internet : www.sasmorisset.fr

BC concept bureau
Menuiserie
Menuiserie Bois Alu PVC
Agencement intérieur/extérieur
Cloison sèche
buteauconcept@orange.fr
Buteau Sébastien 8 rue St Exupéry 85170 Les Lucs sur Boulogne 06.73.82.22.48

AR Metal Conception
MÉTALLERIE - SERRURERIE
22 La Milière
85170 Beaufou
Tél. : 06 22 79 03 30

Allianz
Une équipe est à votre service pour réaliser vos études
Cabinet Jean-René THOMAS
7, rue Richelieu - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél. : 02 51 31 25 29 - e-mail : h98505l@agents.allianz.fr

Le Rabot Vendéen
Créations & patrimoine
Charpente - Menuiserie Extérieure - Fabrication Artisanale de Menuiseries Bois
Aménagement Intérieur - Agencements - Clôtures et Aménagements Extérieurs
Alexandrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - Tél. 02 51 31 28 93
Fax 02 51 31 30 39 - contact@lerabotvendeen.fr - www.lerabotvendeen.fr

Garage GUILLOTON
Vente
Véhicules neufs - Occasions
Réparation toutes marques
93, bd Jean Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 74 99 - Fax 02 51 31 00 35
e-mail : top-garage.guilloton@orange.fr

PLATRE.VIE
Plâtrerie - Cloisons sèches - Carrelage
87, rue de la Mortayère - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. : 05 51 46 50 67 - Fax : 05 51 46 50 79
platrevie@orange.fr

ATLANTIQUE VENDÉE
banque & assurances
Toute une banque pour vous
02 28 97 55 38
LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Classic Auto
Réparation automobile de la plus ancienne à la plus récente
Carrosserie peinture / Entretien mécanique
Remplacement pare-brise / Pneus
Laurent PASQUIER
Tél. 06 27 94 19 17
lpclassicauto85170@orange.fr 9 La Suerie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

TAXI LUCQUOIS
7j/7
Communes de stationnement :
BEAUFOU - LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 25 04
Port. 06 75 94 82 57 - 06 75 94 84 73
Millie CARON
7, l'Orée des Champs - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
TAXI - TRANSPORT DE MALADES ASSIS

O' PRALINÉ SUCRÉ
BOULANGERIE – PÂTISSERIE
Julie BODIN &
Sébastien DAOUDAL
64 place du Moustier
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 81
Horaires :
Du lundi au vendredi : 6h30 /13h30 et 15h30/19h30
Samedi : 7h/13h30 et 15h30/19h30 - Dimanche : 7h/13h
Fermeture le mercredi
Retrouvez-nous sur
« O' praliné sucré »

Moi, j'achète aux Lucs !

ACAI
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ARTISANS INDUSTRIELS
LES LUCS SUR BOULOGNE

Ces annonceurs adhèrent à l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels des Lucs-sur-Boulogne. En participant activement aux actions commerciales organisées par celles-ci, ils dynamisent votre Commune.

Réalisation : imprimerie JAUFFRET - Le Poiré-sur-Vie © 02 51 31 87 15

Mairie Les Lucs-sur-Boulogne

Téléphone 02 51 31 21 29 - *Télécopie 02 51 46 51 20*
Courriel : mairie@leslucssurboulogne.fr
Site : www.leslucssurboulogne.fr